PROMOUVOIR LE RÔLE DES FEMMES POUR RENFORCER LES PARTIS POLITIQUES

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Programme des Nations Unies
pour le développement

Institut National Démocratique
pour les affaires internationales

PROMOUVOIR LE RÔLE DES FEMMES POUR RENFORCER LES PARTIS POLITIQUES

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

PROMOUVOIR LE RÔLE DES FEMMES POUR RENFORCER LES PARTIS POLITIQUES

GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

AUTEUR PRINCIPAL
Julie Ballington

COLLABORATEURS ET AUTEURS DES ÉTUDES DE CAS
Randi Davis
Mireya Reith
Lincoln Mitchell
Carole Njoki
Alyson Kozma
Elizabeth Powley

EDITEUR
Manuela Popovici

TRADUCTION
Françoise Brodsky

MISE EN PAGE
Suazion, Inc.

PHOTO DE COUVERTURE
Adam Rogers, FENU

PRODUCTION
Graphics Service Bureau, Inc.

REMERCIEMENTS

Le PNUD et le NDI aimeraient remercier tous ceux qui ont contribué à la publication de ce document.

Celui-ci a été proposé à l'origine par Winnie Byanyima, Randi Davis et Kristin Haffert, dont les précieux apports ont permis sa réalisation.

Les études de cas et les synthèses sur lesquels il s'appuie sont l'œuvre ou le fruit des recherches de Lincoln Mitchell, avec des contributions de Mireya Reith, Elizabeth Powley, Carole Njoki et Marilyn Achiron. Julie Ballington a orchestré l'ensemble de la publication.

Suki Beavers, Shari Bryan, Drude Dahlerup, Randi Davis, Kevin Deveaux, Simon Alexis Finley, Geraldine Fraser-Moleketi, Kristin Haffert, Oren Ipp, Linda Maguire, Susan Markham, Mireya Reith, Carmina Sanchis Ruescas, Kristen Sample, Louise Sperl et Ken Wollack ont généreusement apporté leurs commentaires et opinions.

Que soient aussi remerciées les nombreuses personnes interviewées qui nous ont consacré du temps et ont fait part de leurs connaissances pour la rédaction des études de cas, ainsi que tous les employés locaux et régionaux du NDI qui ont facilité les recherches sur le terrain. Nous adressons également notre reconnaissance au personnel des bureaux de pays du PNUD et du NDI, dont l'aide a permis de terminer les études de cas.

Octobre 2011

ISBN: 978-0-9848059-2-1

© Programme des Nations Unies pour le développement et
L'Institut National Démocratique pour les affaires internationales

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être reproduite ni conservée, en totalité ou en partie, par quelque système que ce soit. Elle ne peut être transmise sous aucune forme ni par aucun moyen électronique ou mécanique ni même photocopiée sans autorisation préalable du Programme des Nations Unies pour le développement.

Les opinions, analyses et recommandations qu'on trouvera dans ce rapport ne sont pas nécessairement représentatives de celles du Programme des Nations Unies pour le développement, de son conseil d'administration ou de ses États membres. Tous droits réservés. Le présent document est une publication indépendante du PNUD et reflète les opinions de son auteur.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS DU PNUD II

AVANT-PROPOS DU NDI III

ACRONYMES IV

SYNTHÈSE 1

INTRODUCTION 7

I. ORGANISATION INTERNE DU PARTI 13

INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES SEXES À L'ORGANISATION 13
QUESTIONS CLÉS 13
STRATÉGIES 15

II. PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE 19

RECRUTEMENT ET INVESTITURE DES CANDIDATS 19
QUESTIONS CLÉS 19
STRATÉGIES 23

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES ET CAMPAGNES ÉLECTORALES 26
QUESTIONS CLÉS 26
STRATÉGIES 27

III. PÉRIODE ÉLECTORALE 31

CAMPAGNE ET PRÉPARATION ÉLECTORALE 31
QUESTIONS CLÉS 31
STRATÉGIES 32

IV. PÉRIODE POST-ÉLECTORALE 37

GOUVERNANCE PRENANT EN COMPTE L'ÉGALITÉ DES SEXES 37
QUESTIONS CLÉS 37
STRATÉGIES 38

CONCLUSION 43

NOTES 45

ANNEXES 47
ANNEXE 1 – LISTE DES CAS D'ÉTUDE 47
ANNEXE 2 – PAYS COMPTANT 30% DE FEMMES AU SEIN DE LEUR PARLEMENT ET EXEMPLES DE QUOTAS 50

AVANT-PROPOS DU PNUD

L'égalité des sexes et l'émancipation des femmes ne sont pas seulement des droits humains. Ils sont indispensables à un développement inclusif, équitable et durable. Pour atteindre ces objectifs, il est fondamental d'améliorer et d'encourager la participation politique des femmes. Parmi les institutions les plus à même de le faire, les partis politiques sont très bien placés. Or, moins de 20% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes dans le monde, ce qui prouve bien que les partis doivent faire un effort pour appuyer leur participation politique – et qu'il faut les y aider.

Au niveau mondial, les femmes n'occupent qu'environ 10 % des postes à responsabilité au sein des partis, alors qu'elles constituent entre 40 et 50 % du total des adhérents. Il est essentiel d'arriver à une participation égale des femmes dans les instances des partis pour promouvoir l'égalité des sexes en leur sein – et ensuite, dans l'ensemble de la société.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Institut National Démocratique (NDI) ont réuni vingt études de cas sur une période de dix-huit mois afin de voir comment les partis politiques encouragent la participation politique des femmes. Ils ont également puisé des exemples dans d'autres travaux de recherche afin de répertorier une série de mesures concrètes que les partis peuvent prendre pour inciter les femmes à entrer en politique. Le manuel *Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes* est le fruit de ces recherches et offre des options concises et ciblées pour réformer les partis politiques.

C'est d'ailleurs le premier guide du genre à répertorier et classer l'ensemble des mesures prises par les partis politiques en vue de promouvoir une présence plus forte des femmes au cours des différentes phases du cycle électoral, y compris pendant les périodes pré et post-électorales.

Il est destiné aux membres des partis politiques, surtout s'ils occupent un poste à responsabilité, ainsi qu'aux organisations issues de la société civile et à ceux qui militent en faveur de l'égalité des sexes. Il a aussi pour ambition d'encourager les fondations et alliances politiques mondiales à faire en sorte que l'égalité des sexes devienne la norme et figure dans leurs constitutions et leurs travaux.

Enfin, il donne des conseils précieux aux organisations internationales et aux agences d'aide au développement qui offrent un appui programmatique aux partis pour tout ce qui concerne la participation politique des femmes.

Lorsque les femmes pourront réellement se faire entendre dans toutes les sphères de la gouvernance, qu'elles soient politiques ou relèvent de la fonction publique, du secteur privé ou de la société civile, alors elles pourront participer aux débats publics au même titre que les hommes et peser sur les décisions qui décident de leur avenir, de celui de leur famille, de leur communauté et de leur nation.

Helen Clark
Administrateur
Programme des Nations Unies pour le développement

AVANT-PROPOS DU NDI

Il n'y a pas de moyen plus efficace et plus direct que les partis politiques pour permettre aux femmes d'accéder à des fonctions électives et aux postes de pouvoir au sein des partis. Leurs structures, leurs politiques, leurs pratiques et leurs valeurs ont donc un impact important sur le niveau de participation des femmes à la vie politique de leur pays.

Les partis qui prennent au sérieux la participation des femmes à la politique voient leurs bases électorales se renforcer, attirent de nouveaux groupes d'électeurs et développent des liens plus solides avec leur électorat. S'ils peuvent afficher en outre de nouveaux visages et de nouvelles idées, ils entretiennent l'image d'un parti dynamique et énergique à une époque où la participation électorale est en déclin. Les résultats sont parfois spectaculaires, parfois plus progressifs ou difficiles à discerner, mais dans tous les cas, les partis politiques enregistrent au final des gains réels.

Les partis sont gagnants, non seulement lorsque les femmes participent aux processus électoraux et décisionnels, mais aussi lorsqu'elles les influencent. S'ils tentent d'accroître superficiellement le nombre de femmes politiques, sans leur garantir pour autant une réelle influence ni aucun pouvoir décisionnel, ils auront peu de chances d'en tirer des bénéfices. Citons comme exemples la création d'une section féminine n'exerçant aucune influence et ne détenant aucune autorité statutaire, la sélection de candidates faisant figures de « bouche-trous » sur les listes, la mise à l'écart des responsables féminines une fois qu'elles ont été élues, le fait de présenter des candidates dans des circonscriptions où le parti est sûr de perdre ou de retirer en dernière minute celles qui figurent en position éligible sur les listes.

Au niveau mondial, la tendance actuelle est à la gouvernance démocratique fondée sur la parité et l'égalité des sexes. Les actions ciblant les groupes sous-représentés comme les femmes sont maintenant la norme minimale pour le fonctionnement démocratique des partis politiques et des corps législatifs au sein desquels ils opèrent.

La présente publication, *Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques : Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes*, devrait permettre aux partis politiques, comme à ceux qui collaborent avec eux pour renforcer la présence des femmes, de trouver des stratégies utiles tout au long du cycle électoral et en fonction des divers rôles que remplit un parti. Ils pourront ainsi encourager les femmes à s'impliquer, non seulement en tant que candidates mais aussi comme adhérentes de partis, dirigeantes politiques ou responsables publiques.

Cela fait plus de 25 ans que l'Institut National Démocratique collabore avec plus de 720 partis et organisations politiques dans plus de 80 pays pour créer des environnements politiques plus ouverts où hommes et femmes peuvent participer activement au processus démocratique. Nous espérons que le présent guide apportera une contribution utile en ce sens.

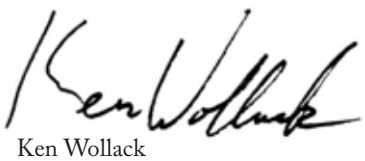

Ken Wollack
Président
Institut National Démocratique
pour les affaires internationales

ACRONYMS

ANC	Congrès national africain, Afrique du Sud
BJP	Parti Bhatariya Janata, Inde
CDP	Congrès pour la démocratie et le progrès, Burkina Faso
CDU	Union chrétienne-démocrate, Allemagne
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CSV	Parti populaire chrétien social, Luxembourg
Emily	Early Money is Like Yeast (« L'argent appelle l'argent »)
FMLN	Front Farabundo Marti de libération nationale, Salvador
IDEA	International Institute for Democracy and Electoral Assistance (Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale)
IRI	Institut républicain international
ISF	Internationale socialiste des femmes
NDI	National Democratic Institute for International Affairs (Institut National Démocratique pour les affaires internationales)
NPD	Nouveau parti démocratique du Canada
OEA	Organisation des États américains
OSC	Organisation de la société civile
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OSCE/BIDDH	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE
PAC	Parti d'action citoyenne, Costa Rica
PAN	Parti d'action nationale, Mexique
PDIP	Parti démocratique de lutte, Indonésie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPC	Parti populaire chrétien, Pérou
PPS	Parti du progrès et du socialisme, Maroc
PR	Parti de la République, Brésil
PRD	Parti de la révolution démocratique, Mexique
PSOE	Parti socialiste ouvrier espagnol, Espagne
PUSC	Parti de l'unité sociale-chrétienne, Costa Rica
SRP	Parti Sam Rainsy, Cambodge
UIP	Union interparlementaire
USFP	Union socialiste des forces populaires, Maroc

SYNTHÈSE

UNDP PAKISTAN

La participation à la vie politique des femmes est un droit garanti par plusieurs conventions internationales. Mais faire de ce droit abstrait une réalité demande un investissement sur le terrain. Les partis politiques sont la clé de la participation politique des femmes, car ce sont eux qui recrutent et choisissent les candidats aux élections et décident de l'agenda politique du pays. Et pourtant, si les femmes sont généralement bien représentées dans les partis au niveau local ou dans des rôles subalternes, elles sont sous-représentées aux postes de pouvoir. Comme elles n'ont pas accès aux réseaux d'influence en place, qu'elles disposent de très peu de ressources, qu'elles ont peu de modèles à suivre ou de mentors et parfois ne bénéficient même pas du soutien de leur famille ou de leur communauté, on peut comprendre que leur participation à la vie politique reste largement inférieure à celle des hommes.

La présence des femmes au sein des partis politiques – et la façon dont ceux-ci encouragent et cultivent leur participation ou abordent les questions liées à l'égalité des sexes – est un facteur clé de leur émancipation politique. Elle joue aussi un

rôle essentiel pour inciter la société toute entière à se préoccuper de l'égalité des sexes. Pour donner de bons résultats, les stratégies encourageant la participation des femmes à la vie politique devraient être liées aux mesures que les partis peuvent prendre aux cours des différentes phases du cycle électoral (stade pré-électoral, électoral et post-électoral) ainsi qu'à l'organisation et au financement des partis eux-mêmes.

Les stratégies les plus efficaces pour accroître la participation des femmes au sein des partis politiques combinent une réforme des institutions politiques et un appui ciblé aux militantes (qu'elles fassent ou non partie des structures internes du parti), aux candidates et aux élues. Elles exigent la coopération de tout un éventail d'acteurs et de partis politiques, de toutes les tendances.

Le *Guide* énumère les interventions ciblées que les partis politiques peuvent mettre en place pour donner plus de responsabilités aux femmes. Il est divisé en quatre phases qui correspondent à l'approche « cycle électoral » illustrée au tableau 1 :

I. Stratégies pour L'ORGANISATION INTERNE DU PARTI

II. Stratégies en PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

III. Stratégies en PÉRIODE ÉLECTORALE

IV. Stratégies en PÉRIODE POST-ÉLECTORALE

PHASES DU CYCLE ÉLECTORAL

Les mesures spécifiques que peuvent prendre les partis politiques pour chacune de ces phases sont résumées ci-après.

L'ORGANISATION INTERNE des partis influe sur la façon dont les différents besoins, intérêts et demandes sociales sont représentés au sein de la société. Les documents et

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES POINTS D'ENTRÉE POUR PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES AU SEIN DES PARTIS POLITIQUES

I. ORGANISATION INTERNE DU PARTI

- Statuts et documents constitutifs intégrant les questions liées au genre
- Mesures prises pour promouvoir la participation des femmes dans les conseils d'administration et les instances décisionnelles

II. PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

RECRUTEMENT DES CANDIDATES	FINANCEMENT ET CAMPAGNE
Obtenir un consensus au sein de la direction du parti pour promouvoir la participation des femmes aux élections	Donner aux femmes les compétences nécessaires pour récolter des fonds de départ, mener campagne et se faire un nom
Adopter des quotas volontaires de candidates dans les partis et les officialiser dans les règles régissant les investitures	Créer ou solliciter des réseaux de collecte de fonds pour candidates, comme Emily's List et Wish List
Faire appliquer les règles concernant les quotas, par exemple par la commission des investitures ou la direction du parti, en tenant compte du calendrier électoral	Créer un fonds interne au parti ou accorder des subventions aux candidates
Placer les femmes en position éligible sur les listes du parti ou leur confier une circonscription où elles ont des chances de gagner	Limiter les dépenses autorisées pour l'investiture et la campagne des primaires
Trouver des mesures incitatives, comme le renforcement des capacités ou la sensibilisation, pour encourager les femmes à rejoindre le parti	Réserver un pourcentage des ressources du parti pour les candidates et la formation (y compris lorsqu'elles proviennent de fonds publics quand le cas se présente)
Assurer la coordination avec les OSC et organisations internationales qui soutiennent les candidates	Forger des partenariats et collaborer avec les organisations internationales et les OSC
Former des partenariats stratégiques et obtenir le soutien des hommes	

Création d'un département ou d'une section féminine ayant une position stratégique au sein du parti

Objectifs fixés pour la participation de femmes aux congrès du parti

Intégration de la problématique de l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques

UNDP KENYA

III. PÉRIODE ÉLECTORALE

PENDANT LA CAMPAGNE

Renforcer les capacités des femmes à faire campagne et envisager d'adjoindre à celles qui sont candidates pour la première fois des homologues plus expérimentées ou des tutrices

Veiller à la bonne visibilité des candidates au cours de la campagne électorale et leur garantir un accès aux médias

Veiller à ce que le manifeste du parti précise sa politique sur l'égalité des sexes et la fasse connaître aux électeurs

Mobiliser les femmes pour qu'elles s'inscrivent et votent ; fournir aux hommes et aux femmes des informations électorales prenant en compte les questions liées au genre

Garantir la sécurité des candidates pendant la campagne et maintenir la discipline parmi les militants du parti là où il y a un risque de violence

Assurer la coordination avec les OSC et les organisations qui soutiennent les femmes candidates

LE JOUR DU SCRUTIN

Placer comme témoins du parti dans les bureaux de vote des femmes formées à cet effet

Veiller à ce que le suivi tienne compte des questions de genre et de la sécurité des femmes

Placer des femmes comme observatrices formées dans les bureaux de vote

UNDP PAKISTAN

IV. PÉRIODE POST-ÉLECTORALE

ÉLUES

Procéder à une évaluation de l'égalité des sexes au sein du parti et élaborer un plan d'action en faveur de l'égalité des sexes

Renforcer les capacités et les aptitudes législatives des élues

Encourager des réformes institutionnelles favorables à l'égalité des sexes, en particulier au Parlement

Faire participer les femmes à l'élaboration des politiques du parti ; veiller à l'intégration des questions liées au genre dans les politiques du parti

Encourager la formation d'un réseau transpartisan de femmes au sein du Parlement et veiller à son bon fonctionnement

Sensibiliser les membres du parti à l'égalité des sexes et collaborer avec les hommes

déclarations officiels d'un parti politique sont importants, car ils peuvent fournir un cadre pour l'égalité des sexes : ils définissent la position du parti mais ils arrêtent aussi les règles permettant de la réaliser. On trouvera ci-après quelques-unes des stratégies relatives à l'organisation interne du parti :

- aborder l'égalité des sexes dans les statuts du parti. On peut, par exemple, inscrire une déclaration sur l'égalité des sexes dans les documents fondateurs du parti ;
- adopter des mesures, y compris des quotas internes, pour que les femmes soient présentes dans les conseils de direction ;
- se fixer des objectifs pour la participation des femmes aux congrès du parti. On peut, par exemple, organiser des forums distincts pour les déléguées ;
- créer un département ou des sections féminines qui devraient faire officiellement partie des instances du parti, avec des rôles et des responsabilités bien définis et, si besoin, le financement nécessaire ;
- veiller à ce que les questions d'égalité des sexes soient intégrées à toutes les politiques d'orientation du parti.

En PHASE PRÉ-ÉLECTORALE, le **recrutement** et la **sélection** des candidates sont de la plus haute importance si les partis veulent s'assurer de la présence des femmes en politique. L'écart entre les sexes se creuse nettement quand on passe du stade de candidat éligible à celui d'aspirant candidat, et plus encore à celui de candidat ayant reçu l'investiture du parti. Il est important que les partis incorporent des règles sur la représentation féminine. Lorsque c'est un engagement qui n'a rien d'officiel et ne figure pas par écrit, il est bien plus difficile d'élaborer des stratégies pour permettre aux femmes de pénétrer dans les cénacles du pouvoir et plus dur encore de demander des comptes au parti s'il ne tient pas ses promesses. Si un parti a une structure interne faible et que les règles concernant le recrutement des candidats ne sont pas clairement énoncées, c'est d'ordinaire une élite restreinte – et généralement exclusivement masculine – qui décide.

Depuis quelques années, les **quotas électoraux** sont très prisés pour faire entrer un plus grand nombre de femmes en politique. Ils garantissent l'inclusion d'une proportion minimale prédéfinie de femmes dans les institutions représentatives, que ce soit en tant que déléguées, candidates ou élues. Environ 50 pays ont adopté une législation sur les quotas par sexe de candidats, afin qu'un certain nombre de femmes soient candidates à des fonctions électives. Dans trente autres pays, des centaines de partis politiques ont adopté volontairement une politique de quota pour les femmes. Mais ce type de mesure ne peut donner de bons résultats que si les femmes sont placées en position éligible sur les listes et si des sanctions sont prévues en cas de non-respect de la loi.

Les mesures que les partis politiques peuvent prendre pour résoudre le problème de l'inégalité des sexes lorsqu'ils **recrutent des candidats** sont les suivantes :

- stimuler la base du parti en faveur des quotas de candidats et les inscrire dans les statuts du parti ;

LORSQU'ON ENCOURAGE LES FEMMES À PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE ET, PLUS LARGEMENT, À LUTTER POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES, IL EST TRÈS IMPORTANT D'IMPLIQUER AUSSI LES HOMMES.

- formuler des directives pour le recrutement des candidats au sein des comités de sélection des partis ;
- veiller à l'installation de candidates en position éligible ;
- collaborer avec les organisations issues de la société civile pour veiller à l'application des quotas ;
- cultiver des alliances stratégiques avec les hommes, car ceux-ci jouent un rôle crucial en renforçant le soutien à de telles politiques au sein même du parti ;
- élargir les viviers de candidates et leur donner une formation ;
- encourager les relations multilatérales et l'échange d'expériences entre différents pays et régions.

Les femmes citent souvent le **manque de fonds** comme l'un des facteurs les plus dissuasifs en politique. Non seulement elles doivent se battre pour récolter l'argent dont elles ont besoin pour mener campagne, mais elles ne reçoivent souvent que peu ou pas d'aide financière de leur parti. Il leur est particulièrement difficile de lever les fonds initiaux pour lancer une campagne électorale. Les mesures que peuvent prendre les partis et les organisations de la société civile pour aider des femmes à récolter les fonds nécessaires pour faire campagne sont les suivantes : créer des réseaux de récolte de fonds, ce qui est particulièrement important lorsqu'ils n'y a pas de financement public et que les candidates doivent trouver l'argent elles-mêmes pour se présenter à une élection ; lever des fonds au sein du parti pour soutenir les candidates ; accorder des subventions aux candidates ; limiter les frais consacrés à l'investiture et à la campagne ; financer les partis politiques en faisant appel à des fonds publics, surtout si c'est réglementé, afin d'encourager les partis à aborder la question de la participation politique des femmes ; allouer des fonds à la formation des candidates ; examiner si les fonds du parti servent aussi à soutenir les candidates et les questions relatives aux femmes.

Au cours de la **PÉRIODE ÉLECTORALE**, les candidates doivent être au courant des méthodes les plus efficaces pour **faire campagne et communiquer** avec les électeurs. Les partis politiques peuvent aider à sensibiliser les électeurs au droit des femmes à participer à la vie politique, et au fait que les progrès dans le domaine de l'égalité des sexes profitent à l'ensemble de la société. Les mesures que peuvent prendre les partis pendant cette période sont entre autres :

- offrir une formation aux candidates dans des domaines comme la récolte de fonds, la formulation des messages, le travail avec les médias et la communication avec les électeurs ;
- former des femmes et les placer à des postes à responsabilité pour la campagne (par exemple dans la direction de campagne, au contact avec les électeurs ou dans la communication) ;
- garantir la visibilité des femmes au cours de la campagne en leur donnant une plus grande couverture médiatique ;
- répertorier et diffuser les positions du parti sur des questions que les femmes considèrent comme prioritaires, ce qui permettra aussi de gagner plus de voix féminines ;
- surveiller les élections, notamment en recrutant des femmes comme observatrices du parti dans les bureaux de vote, en particulier si certains d'entre eux sont réservés aux femmes ;
- communiquer aux électeurs les informations comprenant des messages sur l'importance du vote des femmes et leur droit de voter, en tant que membres à part entière de la société et au même titre que les hommes.

Une fois les élections terminées, les partis continuent à jouer un rôle central dans la promotion de la présence des femmes en politique. Les mesures qu'ils peuvent prendre dans la PHASE POST-ÉLECTORALE pour promouvoir l'égalité des sexes et la promotion des femmes dans le domaine de la **gouvernance** sont les suivantes :

- évaluer le niveau d'égalité entre les sexes au sein du parti, dans le but de répertorier et éventuellement éliminer toute pratique ou règle qui sape directement ou indirectement la participation des femmes ;
- promouvoir des réformes en faveur de l'égalité des sexes dans les institutions politiques, comme la modification des heures où siège le parlement ou l'adaptation du calendrier parlementaire pour tenir compte des élus ayant une famille ;
- intégrer les questions liées au genre et à la participation des femmes à la politique du parti, notamment en appuyant des réformes répondant aux préoccupations des femmes, comme la lutte contre la violence sexiste, les congés parentaux ou les droits liés à la procréation, ou en faisant la promotion de l'égalité des sexes dans des domaines comme l'accès à la justice, la santé, la nationalité, le travail, les droits fonciers, la sécurité sociale et les successions ;
- soutenir les réseaux féminins multipartites et les groupes parlementaires féminins, car ils permettent aux femmes d'y débattre de leurs intérêts et de leurs préoccupations et ils aident à intégrer les questions de genre au travail parlementaire, tant pour l'élaboration de politiques que pour le contrôle de l'action gouvernementale ;
- veiller à ce que les élues puissent être dirigeantes au sein des institutions politiques, des groupes parlementaires (par exemple : présidente de groupe) ou des commissions (par exemple : présidente ou porte-parole) ;
- forger des partenariats stratégiques avec les organisations issues de la société civile.

Cette liste de mesures n'a rien d'exhaustif. Elles sont livrées en s'appuyant sur les meilleures pratiques à titre indicatif, ce ne sont pas des consignes. Il est indispensable d'impliquer les hommes pour toute action visant à encourager la participation politique des femmes ou à faire progresser l'égalité des sexes en général. Ceux-ci sont des partenaires essentiels pour obtenir des changements durables. Si l'on veut plus de femmes en politique, ce n'est pas pour avoir moins d'hommes, mais pour avoir une société plus juste pour tous.

« SI L'ON VEUT PLUS DE FEMMES EN POLITIQUE, CE N'EST PAS POUR AVOIR MOINS D'HOMMES, MAIS POUR AVOIR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE POUR TOUS. »

INTRODUCTION

UNCDF/ADAM ROGERS

L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DES FEMMES : UN IMPÉRATIF DÉMOCRATIQUE

Pour faire progresser la gouvernance démocratique, il est nécessaire de créer et pérenniser un environnement favorable aux processus politiques qui renforcent la participation et l'émancipation des femmes. La prise en compte des questions liées au genre et la participation des femmes à la vie politique sont des conditions sine qua non du développement démocratique et contribuent à la bonne gouvernance.

Il n'y a pas d'institutions ayant un plus grand impact sur la participation politique des femmes que les partis. Dans la plupart des pays, ce sont eux qui se chargent du recrutement et de la sélection des candidats et qui décident des questions qui figureront dans leur programme. Les perspectives d'autonomie politique des femmes sont largement dépendantes de leur présence au sein des partis politiques –

ou de la façon dont ces derniers encouragent et renforcent leur participation. Vu l'influence que les partis exercent en la matière, les organisations de la société civile (OSC), les organisations internationales et les organismes d'aide au développement s'intéressent de plus en plus au rôle qu'ils jouent tout au long du cycle électoral.

Au niveau mondial, les femmes restent écartées des structures de gouvernance qui déterminent les priorités législatives et politiques. Elles occupent 19% des sièges parlementaires dans le monde, contre 16% en 2005.[1] Le pourcentage de femmes ministres est encore plus bas : il tourne autour de 16%.[2] Les femmes chefs d'État ou de gouvernement sont encore moins nombreuses et leur nombre a encore diminué au cours des dernières années pour descendre sous les 5% en 2011.[3]

Ces mauvais chiffres persistent en dépit d'une trentaine d'années de sensibilisation et de tentatives de la communauté internationale d'éliminer la discrimination et de donner plus de responsabilités aux femmes. En 2000, les Nations Unies ont reconnu le rôle central que jouent celles-ci en termes de développement en incluant leur émancipation dans les Objectifs du millénaire pour le développement. Malgré cela, aucune région au monde n'est sur le point de voir 30% de femmes aux postes de décision. Il y a certes des exceptions notables et de bonnes pratiques dans ce domaine, mais de nombreux obstacles persistent, empêchant les femmes de participer pleinement et à égalité avec les hommes à une élection.

Les stéréotypes et préjugés concernant les rôles de chaque sexe restent très répandus, quoiqu'à des degrés divers, dans tous les pays du monde. On les retrouve dans la vie sociale, économique et politique. Dans bien des régions, on continue de tout faire pour empêcher les femmes d'entrer en compétition directe avec les hommes, d'apparaître en public ou de participer à des échanges publics. On leur assigne plutôt des rôles qui les éloignent des processus décisionnels et on les confine à la prise en charge des enfants, à la gestion de la famille et aux travaux domestiques dans la sphère privée. Même s'il est loin d'être le seul facteur influant sur la participation des femmes face aux préjugés et partis pris, le soutien officiel des partis n'en reste pas moins nécessaire pour surmonter les obstacles qui empêchent les femmes d'entrer en politique et de participer à la vie des partis politiques.

Des études ont montré que le nombre de femmes parlementaires a son importance. Plus elles sont nombreuses, plus il y a de chances que le parlement s'occupe de questions qui les concernent et que la dynamique des sexes change.[4] Le pourcentage de femmes parlementaires a une grande influence sur la nature des débats politiques. Comme leur présence au sein des parlements et des autres organes de décision est peu importante, les partis doivent se montrer proactifs pour arriver à l'égalité des sexes dans le domaine de la gouvernance.

Les partis jouent un rôle influent dans le choix des questions qui domineront le débat politique : ils formulent les orientations générales, décident des priorités en matière de gouvernance et occupent donc une place stratégique pour répondre aux préoccupations des femmes. Dans la pratique, les partis politiques ont connu un succès mitigé quand ils ont abordé les questions relatives à la place des hommes et des femmes dans le domaine de la gouvernance et des processus électoraux. Les pratiques existantes sont insuffisamment codifiées et documentées. Le présent guide a pour ambition de combler cette lacune.

LA PROPORTION DE FEMMES PARLEMENTAIRES A UNE GRANDE INFLUENCE SUR LA NATURE DES DÉBATS POLITIQUES.

UNDP MALAYSIA

OBJECTIF

Ce guide recense les points d'entrée et les mesures qui peuvent être prises pour encourager les femmes à avoir une présence et une influence plus importantes au sein des partis politiques. Il énonce quelques principes généraux et propose de bonnes pratiques qui aideront les parties prenantes à formuler des projets et à les mettre en œuvre. Il n'impose aucune formule particulière mais propose différentes options tirées de stratégies mises en place par des partis politiques du monde entier pour arriver à des réformes.

Les points d'entrées recensés sont essentiellement destinés à guider les partis politiques. Mais ils donnent aussi des idées d'actions pour les orientations programmatiques des organismes d'aide au développement, des fondations liées aux partis politiques et des OSC dans leur travail de soutien aux partis politiques. Ce guide a vocation à être un document que pourront utiliser tous les partis, de même que tous les acteurs du processus électoral. Toute mention d'individus, de partis ou d'organisations précis ne signifie pas que les auteurs, le PNUD ou le NDI les soutiennent : ils sont cités seulement pour illustrer certaines des stratégies portées à l'attention des chercheurs.

Le présent guide cherche à expliquer pourquoi les interventions potentielles sont importantes, mais il ne donne pas nécessairement d'instructions sur la façon de les mettre en œuvre. Vu le public très varié auquel il s'adresse, il vaut mieux laisser les parties prenantes décider comment elles appliqueront chacune ces stratégies. L'appui programmatique fourni par une agence internationale d'aide au développement n'a rien à voir avec les mesures que peut prendre une fondation liée à un parti ou un parti politique.

MÉTHODOLOGIE

Les stratégies proposées ici sont tirées d'une série de 20 études de cas commanditées par le PNUD et menées par le NDI en 2009-2010. On aurait pu y inclure bien d'autres exemples. Mais l'objectif de ce guide n'est pas de les présenter tous de manière exhaustive. On a préféré se limiter aux principales actions glanées dans les études de cas commanditées par le NDI (pour une liste de ces études, voir l'annexe 1.) Il nous arrive aussi de citer des exemples dépassant le cadre de nos recherches pour illustrer un point précis.

Les recherches primaires effectuées par le NDI combinent une analyse documentaire et un total de 64 entretiens approfondis avec des dirigeants ou d'anciens dirigeants de partis politiques, des militantes de parti et des membres de la société civile. Elles se sont déroulées sur une période de 18 mois en 2009 et 2010. Elles ont eu lieu dans toutes les régions, avec des partis politiques qui différaient tant par leur idéologie que par le contexte (pays sortant d'un conflit, pays en développement ou développés). Il y a aussi quelques exemples tirés d'initiatives venues de la société civile pour obtenir une réforme des partis politiques.

Le but des recherches menées pour les études de cas n'était pas d'examiner les mesures prises par tous les partis politiques de chaque pays concerné, mais d'étudier diverses initiatives et d'en faire des exemples pour donner un tableau d'ensemble du soutien en faveur de la participation politique des femmes. Tout a été fait pour tenir compte des différences géographiques et idéologiques des différents systèmes politiques et de la diversité des stratégies utilisées. Certains partis n'ont pas toujours fait l'inventaire de ce qu'ils ont fait pour faire progresser la cause des femmes et l'égalité des sexes. Les exemples tirés de partis du centre et du centre gauche sont plus nombreux que ceux venant des partis de centre

droit, mais il existe néanmoins des exemples qui illustrent les mesures prises de façon proactive par des partis de droite, et certains sont reproduits ici.

Les leçons et les stratégies communes tirées des cas d'étude ont fait l'objet d'une synthèse présentant les principales conclusions du présent guide sous une forme abrégée. Le guide complet, avec toutes les études de cas nationales, sera publié séparément.

STRUCTURE

Exceptionnellement, c'est le cycle électoral qui dicte l'ordre de présentation : plutôt que de fournir une liste générique des mesures que peuvent prendre les partis politiques, nous présentons nos constatations en même temps que des actions spécifiques fondées sur les phases et le calendrier du cycle électoral.

Pour chacune d'elles, on trouvera un état des lieux ainsi que plusieurs points d'entrée stratégiques que les partis politiques peuvent adopter pour promouvoir l'émancipation des femmes. Les quatre principaux éléments s'inspirant du cycle électoral sont les suivants :

I. Stratégies pour
L'ORGANISATION INTERNE DU PARTI

II. Stratégies en
PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

III. Stratégies en
PÉRIODE ÉLECTORALE

IV. Stratégies en
PÉRIODE POST-ÉLECTORALE

PHASES DU CYCLE ÉLECTORAL

L'approche « cycle électoral » comprend deux éléments : le calendrier et les parties prenantes. Premièrement, elle pousse les fournisseurs d'aide internationale et les acteurs nationaux à planifier sur le long terme et à mettre en place la programmation électorale dans le cadre de la gouvernance démocratique. Deuxièmement, elle tient compte, dans la mesure où c'est possible et souhaitable, d'un certain nombre d'acteurs, autres que ceux qui sont chargés de la gestion des élections. Elle part de l'idée que le soutien électoral doit se faire sur le long terme et cherche à aborder de façon durable des questions comme le renforcement des capacités et les réformes juridiques et institutionnelles, pour que l'aide internationale diminue pendant que les capacités nationales augmentent et pour arriver peu à peu à une appropriation nationale. Le déroulement de l'approche « cycle électoral » est important : comme elle se place dans le contexte plus large de la gouvernance démocratique, elle permet de mieux recenser les besoins et de planifier à l'avance, au lieu de concentrer tous les efforts sur les élections mêmes.[5]

Cette approche est extrêmement utile lorsqu'on recherche des stratégies ciblant les partis politiques et l'émancipation des femmes. Jusqu'à présent, le soutien ciblait surtout la phase pré-électorale menant au scrutin, comme le renforcement des capacités des candidates, la sensibilisation et les plaidoyers en faveur des quotas électoraux, le soutien à la campagne et la formulation des messages. De telles interventions ont leur importance et doivent continuer, mais l'approche « cycle électoral » prévoit que ces initiatives à court terme s'inscrivent dans le cadre d'une programmation plus large. Elle insiste plus sur la période post-électorale (la phase la plus longue du cycle) et sur les possibilités de mettre des réformes en place et de renforcer les capacités entre deux scrutins. À quel stade du cycle électoral se trouve un pays ? Cette question est importante pour déterminer les interventions les plus pertinentes et les plus opportunes en fonction de la réponse.

Le calendrier est crucial. Par exemple, si la sélection des candidats se fait sans la moindre transparence et que peu de femmes se retrouvent sur les listes, les objectifs chiffrés ne seront pas atteints le jour du scrutin. Les partis politiques sont parfois peu désireux d'entreprendre une réforme des procédures d'investiture lors d'une année électorale, et il sera

TABLEAU 2 : LE CYCLE ÉLECTORAL[6]

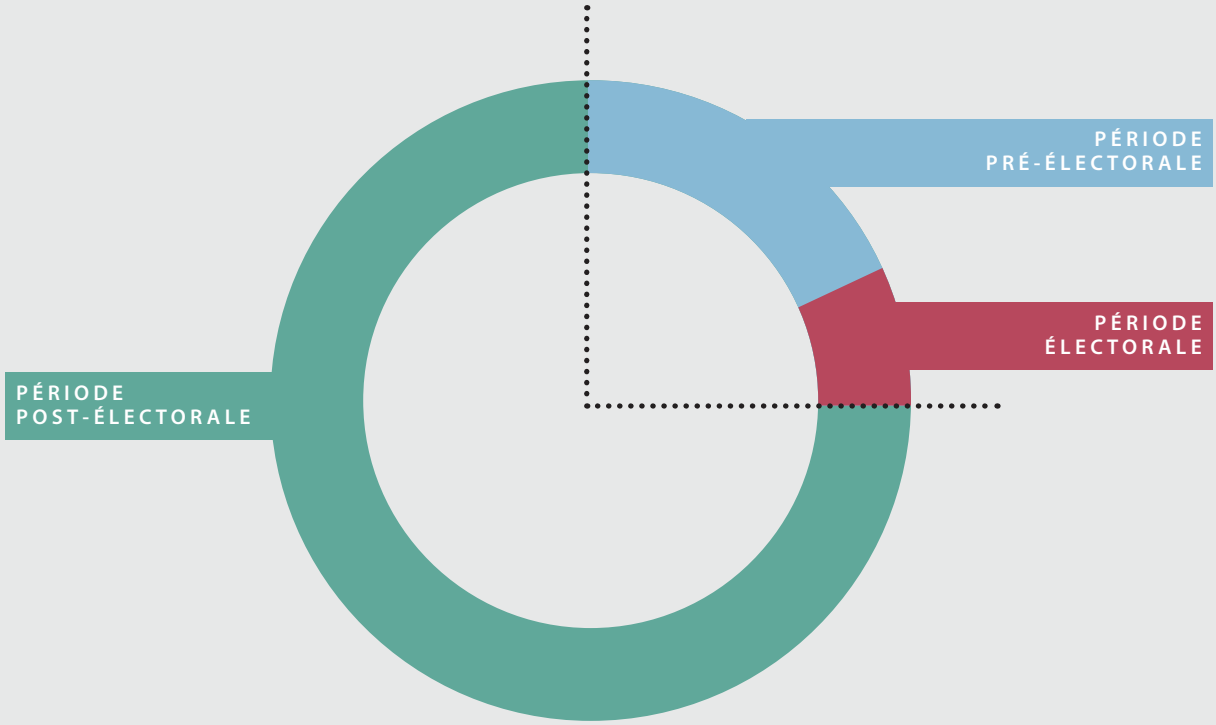

CALENDRIER ÉLECTORAL

plus facile de proposer de telles réformes entre deux élections. Les stratégies s'avéreront plus efficaces si l'approche, la coordination et l'échelonnement se font de manière plus systématique. Les périodes pré et post-électorales sont importantes pour mettre des réformes en place à un moment où les partis ne sont pas mobilisés en vue d'un scrutin. Il y a aussi des interventions qui peuvent englober plusieurs phases. Attirer des candidates potentielles et soutenir le renforcement des capacités sont des activités qui devraient couvrir plusieurs périodes du cycle électoral pour avoir le plus de chances de réussir.

AVANTAGES POUR LES PARTIS

Même si la relation de cause à effet entre la participation des femmes et les succès électoraux n'est pas formellement prouvée, on peut déduire des études de cas que les partis politiques ont renforcé leur base et obtenu des gains électoraux après l'adoption de réformes visant à promouvoir la participation des femmes.

Les partis politiques qui mettent des réformes en place peuvent en obtenir des bénéfices inattendus :

■ La perception que la population a des partis peut s'en trouver modifiée et ceux-ci peuvent bénéficier d'un regain d'intérêt.

■ Faire preuve d'initiative en matière de promotion des femmes peut générer de nouveaux soutiens et attirer de nouveaux membres.

■ Si le pourcentage de candidates à des charges électives augmente, les fonds publics alloués au parti peuvent, eux aussi, augmenter. Si la législation sur les finances publiques prévoit des mesures incitatives pour accroître le pourcentage de femmes sur les listes, les partis en tireront un bénéfice financier. De telles réformes pourraient aussi susciter l'appui de partis frères, d'internationales ou de la communauté internationale qui aideront à mettre en place de nouvelles initiatives comme des programmes de formation ou de parrainage.

■ Les candidats issus de la société civile sont plus souvent de sexe féminin que masculin ; or ils ont des relations plus fortes avec les OSC. Cela peut profiter aux candidates, mais aussi avoir des retombées positives pour le parti dans lequel milite la candidate, car cela crée des liens avec la base et l'électorat.

■ Au final, la mise en place de stratégies pour promouvoir la participation des femmes peut rendre les partis politiques plus démocratiques et plus transparents. On peut aussi y recourir pour inclure d'autres groupes marginalisés ou sous-représentés.

Les auteurs ont essayé de recenser un large éventail de stratégies variées utilisées actuellement pour soutenir la participation des femmes. Ils reconnaissent cependant qu'il existe beaucoup d'autres stratégies innovantes que des partis politiques réformateurs sont en train de tester. Ils reconnaissent aussi que ce qui convient aux uns ne convient pas nécessairement à d'autres. Le contexte national doit être pris en considération lorsqu'on formule une stratégie, notamment le régime politique, le système électoral et d'autres considérations socioculturelles.

FAIRE PREUVE D'INITIATIVE EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FEMMES PEUT GÉNÉRER DE NOUVEAUX SOUTIENS ET ATTIRER DE NOUVELLES ADHÉSIONS POUR LE PARTI POLITIQUE.

I ORGANISATION INTERNE DU PARTI

UNCDF/ADAM ROGERS

INTÉGRER L'ÉGALITÉ DES SEXES À L'ORGANISATION

QUESTIONS CLÉS

Le fonctionnement des partis et la façon dont ils opèrent dépendent de la culture, des règles et des processus internes tout comme des réglementations extérieures. Par réglementations extérieures, nous entendons la constitution, la législation électorale et les lois sur le financement et l'organisation des partis. Les processus internes dépendent eux des bases idéologiques, des influences historiques, du niveau de réglementation et de bureaucratie internes, du niveau de clientélisme, du degré d'influence des dirigeants du parti et du degré de décentralisation. Le degré de démocratie interne dépend de pratiques comme les processus d'information et de consultation internes, les règlements intérieurs (officiels ou officieux),

LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES VISANT À DONNER PLUS DE RESPONSABILITÉS AUX FEMMES AMÈNE SOUVENT PLUS DE DÉMOCRATIE ET DE TRANSPARENCE AU SEIN DES PARTIS POLITIQUES.

les structures de l'organisation et le processus décisionnel au sein du parti, ainsi que la transparence à tous les niveaux.[7] En ce qui concerne l'organisation du parti, il faut également prendre en considération le degré d'ouverture aux différents groupes sociaux, surtout en ce qui concerne le recrutement et la façon dont le parti essaie de toucher les femmes et de les inclure dans l'organisation interne.

On ne trouve que peu de femmes à des postes à responsabilité au sein des partis politiques, alors qu'elles sont assez nombreuses à occuper des positions ou à s'impliquer dans des activités de soutien au niveau local ou d'appui aux dirigeants masculins. Les postes de pouvoir sont souvent informels et centralisés dans les partis politiques, et ils s'appuient sur des relations et des réseaux d'influence établis de longue date, qui restent inaccessibles aux nouveau-venus et en particulier aux femmes. À partir du moment où les femmes n'ont pas accès au savoir institutionnel et mémoriel de ces réseaux, qu'elles ne disposent que de ressources très limitées, qu'elles ne trouvent que peu de mentors ou de modèles à suivre, et parfois même ne peuvent compter que sur un soutien limité de la part de leur famille ou de leur communauté, on comprend que leur participation reste bien inférieure à celle des hommes dans les partis politiques.

La mise en œuvre de stratégies visant à donner plus de responsabilités aux femmes peut amener plus de démocratie et de transparence au sein des partis politiques. Si l'on s'efforce d'inclure les femmes, il se peut que la participation de tous les membres du parti aux prises de décision prenne un caractère plus officiel, par exemple à travers des élections pour les postes de direction ou le recrutement de candidats pour les élections à venir. Beaucoup de partis s'efforcent aussi de renforcer le rôle d'autres groupes marginalisés ou sous-représentés au sein de leurs instances.[8]

Les stratégies auxquelles les partis ont recours pour accroître la participation des femmes sont nombreuses, qu'il s'agisse de réformes juridiques, comme l'adoption de quotas légaux, ou de réformes internes volontairement décidées, comme la création d'une section féminine au sein du parti ou le fait de garantir la présence de femmes dans les instances décisionnelles. Les stratégies les plus utiles combinent la réforme

UNCDF/ADAM ROGERS

LES POSTES DE POUVOIR SONT SOUVENT INFORMELS ET CENTRALISÉS DANS LES PARTIS POLITIQUES, ET ILS S'APPUIENT SUR DES RELATIONS ET DES RÉSEAUX D'INFLUENCE ÉTABLIS DE LONGUE DATE, QUI RESTENT INACCESSIBLES AUX NOUVEAUX-VENUS ET EN PARTICULIER AUX FEMMES.

des institutions politiques et un soutien ciblé aux militantes du parti, aux candidates et aux élues. Pour qu'elles soient efficaces cependant, il leur faut la coopération de toute une gamme d'acteurs et de partis politiques, toutes tendances confondues. La section qui suit aborde les stratégies que les partis politiques peuvent utiliser pour inclure les femmes et répondre aux préoccupations relatives à l'égalité des sexes dans le fonctionnement interne.

STRATÉGIES

Les stratégies suivantes (tirées des leçons apprises et d'exemples de bonnes pratiques figurant dans les études de cas et d'autres travaux) ont été conçues essentiellement pour donner aux partis politiques quelques conseils sur les mesures à prendre afin de lutter contre l'inégalité en leur sein. En outre, elles peuvent donner des idées et suggérer des orientations programmatiques aux organismes d'aide au développement, aux fondations liées aux partis politiques et aux organisations de la société civile qui soutiennent ces derniers.

(a) L'égalité des sexes dans les règles du parti

Le fonctionnement interne et les actions des partis politiques doivent se conformer à la réglementation légale – comme la constitution ou la législation sur les partis politiques – mais le plus souvent, c'est leur règlement interne qui importe le plus. Le fonctionnement interne d'un parti a un impact sur la façon dont différents besoins, intérêts ou demandes sociales émanant de la société sont représentés au parlement.[9] Tout comme une constitution ou un cadre législatif, les documents officiels et déclarations d'un parti politique ont ceci d'important qu'ils fournissent un cadre pour l'égalité des sexes : ils explicitent la vision du parti et édictent les règles pour y parvenir.

L'adoption d'une déclaration sur l'égalité des sexes dans les documents fondateurs du parti constitue une première étape importante, qui lui donne un cadre pour se montrer plus ouvert et plus réactif. Certains partis politiques ajoutent des dispositions sur l'égalité des sexes dans l'énoncé de leur mission ou dans leurs statuts. Ainsi, au **SALVADOR**, l'énoncé de mission et le code de déontologie du Front de libération Farabundo Marti (FLFM) comprennent une clause sur l'égalité des sexes. Non content de traiter de l'égalité des sexes dans ses statuts et ses règlements, le Parti d'action citoyenne (PAC) au **COSTA RICA** a aussi créé un Bureau du procureur pour l'égalité des sexes, qui a pour mission de surveiller la façon dont les règlements sont appliqués et de donner son avis sur le sujet.[10]

RÈGLE 6 DE LA CONSTITUTION DU CONGRÈS NATIONAL AFRICAIN (ANC) EN AFRIQUE DU SUD :

En vue d'arriver à une pleine représentation des femmes dans toutes les instances dirigeantes, le parti mettra en place un plan de discrimination positive, avec un quota minimum de 50 % de femmes dans toutes les structures électives.

(b) Adoption de mesures pour garantir la participation de femmes aux instances dirigeantes

Outre les déclarations officielles sur l'égalité des sexes, citons l'adoption de mesures garantissant la présence de femmes au conseil d'administration et dans les instances dirigeantes du parti. Le degré de participation des femmes dans ces structures permet de se faire une idée de l'engagement des partis politiques en faveur de l'égalité des sexes. Au plan mondial, même si elles comptent en général pour 40 à 50 % des adhérents, les femmes sont sous-représentées aux postes à responsabilité. La proportion de femmes à ce niveau-là tourne autour de 10 %, même si ce chiffre augmente dans les partis qui ont adopté des règles garantissant leur participation au sein des structures décisionnelles.[11] La présence de femmes dans les plus hautes instances du parti est importante pour plusieurs raisons, et notamment pour que leur point de vue soit pris en compte lors de l'élaboration des politiques, des priorités, des stratégies et des plateformes.

Il devient plus courant pour les partis d'adopter de telles règles. En voici quelques exemples :

UNDP/SALMAN SAEED

■ Le Parti travailliste en **AUSTRALIE** et le parti Sam Rainsy au **CAMBODGE** ont adopté des quotas internes qui garantissent la présence de femmes dans certaines sinon toutes les instances du parti.

■ Au **MAROC**, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) a des quotas internes pour chacune de ses sections locales, ce qui a entraîné l'adhésion d'un plus grand nombre de femmes à tous les niveaux.

■ Au **MEXIQUE**, le Parti de la Révolution démocratique (PRD) a été l'un des premiers à adopter un quota de 20 % de femmes (1990), lequel est ensuite passé à 30 %. Le Parti d'action nationale (PAN) a suivi en adoptant un quota interne pour garantir une représentation des femmes au comité exécutif et dans les instances dirigeantes.

■ En **INDE**, le comité exécutif national du Bhatariya Janata Party (BJP) a amendé la Constitution en 2008 afin de réserver 33 % des postes à responsabilité à des femmes et de rendre la directrice de la branche féminine nationale membre d'office du comité électoral central.

■ En **ALLEMAGNE**, l'Union démocrate-chrétienne (CDU) a adopté en 1996 un quota de 33 % pour les responsables du parti. Si ce quota n'est pas atteint, il faut procéder à de nouvelles élections internes.[12]

■ En **AFRIQUE DU SUD**, la règle n° 6 du Congrès national africain[13] stipule qu'en vue d'arriver à une pleine représentation des femmes dans toutes les instances dirigeantes, le parti mettra en place un plan de discrimination positive, avec un quota d'un minimum de 50 % de femmes dans toutes les structures électives.

Outre les postes à responsabilité, les partis politiques peuvent nommer des femmes dans les comités et groupes de travail clés. Dans certains cas, la présidente de la section féminine du parti devient d'office membre du comité exécutif et des instances relatives aux ressources du parti, à la préparation des élections et à la sélection des candidats.

Il est essentiel que des femmes soient présentes dans les structures internes du parti pour y faire avancer la cause de l'égalité des sexes. Des mesures comme les quotas doivent cependant s'accompagner d'autres initiatives, notamment le renforcement des capacités à long terme et le développement des compétences, pour que les femmes puissent se retrouver à des postes à responsabilité même en l'absence de

quotas. Les partis politiques doivent explorer d'autres façons de nommer des femmes motivées et qualifiées à des postes à responsabilité et sensibiliser leurs adhérents à l'importance du soutien apporté aux femmes en leur sein, ainsi que dans la direction ou les structures internes de l'organisation.[14]

(c) Définir des objectifs pour la participation aux congrès des partis

Le congrès annuel est l'occasion pour de nombreux partis politiques de définir leurs principales orientations et prendre des décisions importantes. C'est presque toujours là que les délégués viennent cultiver les relations politiques et financières dont ils auront besoin pour réussir leur carrière politique. Les partis politiques peuvent, dès lors, se fixer des objectifs pour qu'un certain pourcentage des délégués présents soit de sexe féminin. Ainsi, aux **ÉTATS-UNIS**, le Parti démocrate a adopté un certain nombre de règles concernant la participation des femmes à ses conventions nationales. Suite à un lobbying intense de la part des adhérentes, avec l'appui de ses dirigeants, la charte du parti exige dorénavant que les délégués aux congrès d'investiture comprennent un nombre égal d'hommes et de femmes.

En outre, l'organisation de forums séparés où les déléguées pourront se réunir lors des congrès du parti offre à ces dernières de bonnes opportunités de se créer des réseaux. En **AUSTRALIE**, l'organisation des femmes du Parti travailliste tient son propre congrès chaque année, afin de donner aux adhérentes la possibilité de débattre des orientations du parti, d'intervenir sur des questions importantes et d'améliorer leurs réseaux. Au **SALVADOR**, le secrétariat des femmes du FMLN organise une conférence annuelle des dirigeantes du parti qui rassemble les élues et les membres du comité exécutif du parti afin de formuler des stratégies et d'élaborer des politiques sur la question de l'égalité des sexes. Il est important de faire adopter officiellement les résolutions prises dans ces forums féminins pour qu'elles pèsent sur les grandes orientations du parti.

(d) Créer un département ou des sections féminines au sein des partis politiques

L'expérience pratique tout comme les travaux qui ont été menés montrent que pour que les préoccupations des femmes figurent au programme du parti, il est fondamental de créer un département ou une section où les adhérentes peuvent se rencontrer, débattre, délibérer, définir leurs priorités et chercher des solutions à leurs problèmes communs. Ces entités féminines sont des sections internes aux partis, qui visent à renforcer la représentation et la participation des femmes en leur sein et dans le processus politique en général.[15]

Il est important que ces sections féminines fassent partie des structures officielles du parti et qu'on leur attribue un rôle et des responsabilités précis, de même, si besoin, que les fonds nécessaires à leurs dépenses courantes. Plusieurs des cas d'étude donnent des exemples où une branche féminine forte a été un mécanisme de pression efficace afin d'obtenir des réformes au sein du parti, d'accroître la participation des femmes à ses activités de haut niveau, de mettre en place des quotas internes, de créer des programmes de formation

LES SECTIONS FÉMININES ACCOMPLISSENT EN GÉNÉRAL TOUT OU PARTIE DES TÂCHES SUIVANTES :

- **Contribuer à la formulation des politiques d'orientation, promouvoir les intérêts des femmes dans le programme du parti, conseiller la direction du parti sur des questions clés relatives à l'égalité des sexes ;**
- **Contribuer à ou superviser la mise en œuvre de politiques sur l'égalité des sexes, notamment la mise en place de quotas pour le recrutement des candidats ;**
- **Coordonner les activités des adhérentes ;**
- **Remplir une fonction d'éducation et de mobilisation, en particulier pour toucher les électrices avant un scrutin et élargir la base du parti ;**
- **Soutenir et former les femmes récemment élues au Parlement ou à un poste à responsabilité ;**
- **Contribuer à modifier les relations de pouvoir au sein du parti et faire œuvre de formation et de sensibilisation à l'égalité des sexes auprès de ses membres ;**
- **Sensibiliser les hommes du parti.**

et de soutenir les candidates. Il faut veiller, cependant, à ce que la section féminine ne se consacre pas uniquement et isolément aux questions liées au genre, au risque d'être tenue à l'écart des autres questions débattues au sein du parti. Pour éviter cela, on peut exiger que la secrétaire ou la présidente de la section féminine ait un siège et un droit de vote dans l'instance dirigeante du parti.

En voici quelques exemples :

■ **AUSTRALIE** : Le règlement du Parti travailliste spécifie le rôle, la composition et les pouvoirs de sa section féminine, la *Labor Women's Organization*, tant pour son bureau fédéral que pour les sections de chaque État).[16]

■ **CAMBODGE** : La section féminine du SRP a fait la promotion des femmes et milité pour introduire des quotas internes au niveau des instances dirigeantes. Elle a fourni des formations aux candidates et procédé à des activités d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs.

■ **MEXIQUE** : Le PAN a transformé sa section féminine d'une organisation purement sociale en un mouvement efficace pour promouvoir les femmes à des postes à responsabilité. Ainsi, lors des élections, le secrétariat national du PAN pour la promotion politique des femmes est intervenu auprès des dirigeants nationaux et locaux pour introduire plus de femmes sur les listes électorales. Le parti veille aussi à ce que les documents d'orientation soient envoyés à sa section féminine lorsqu'ils sont encore à l'état de projet, afin que celle-ci puisse les évaluer au regard de l'égalité des sexes avant qu'ils ne soient définitivement adoptés.

■ **MAROC** : La plupart des grands partis politiques ont fondé des sections féminines ou des structures internes du même genre pour s'occuper des questions féminines et des besoins des adhérentes. Par exemple, le Parti pour le progrès et le socialisme (PPS) a créé un conseil pour l'égalité, afin de veiller à ce que les femmes soient représentées dans ses processus décisionnels.

■ **SERBIE** : La branche féminine du G17 Plus est une structure officielle du parti et est mentionnée dans ses statuts. Elle a milité en faveur de mesures visant à faire la promotion des candidates aux élections et est intervenue auprès des dirigeants du parti pour que les femmes soient en position éligible sur les listes. De plus, la branche féminine cherche activement à obtenir des fonds pour des formations et des ateliers destinés aux candidates et militantes, afin de donner aux femmes les moyens d'avoir un impact sur les orientations politiques au niveau local.

(e) Élaboration de politiques en faveur de l'égalité des sexes

Comme il a été dit plus haut, l'une des fonctions que remplissent les sections féminines, est de travailler à l'élaboration de grands thèmes au sein du parti. Les partis politiques doivent veiller à ce que leurs orientations générales et leurs priorités répondent aux besoins des hommes et des femmes, non seulement pour les réformes ayant spécifiquement trait à l'égalité des sexes, mais aussi pour que leurs politiques prennent systématiquement en compte toutes les questions liées au genre. Pour cela, ils peuvent soit créer un comité d'orientation qui se charge de cette tâche et donne son approbation à toutes les politiques proposées, soit renforcer les capacités des membres du parti. Cette question sera à nouveau évoquée dans la section sur la gouvernance, sous le titre IV. Stratégies post-électorales.

II PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

UNDP/CASSANDRA WALDON

RECRUTEMENT ET SÉLECTION DES CANDIDATS

QUESTIONS CLÉS

Le recrutement et la sélection des candidats sont de la plus haute importance si les partis politiques veulent s'assurer de la participation des femmes. Comme ils contrôlent l'investiture des candidats aux fonctions électives, les partis constituent un chaînon essentiel pour arriver à l'égalité et à la participation de tous et toutes. Leur façon de faire varie grandement en ce qui concerne l'investiture des candidats, le nombre de femmes proposées, leur position sur la liste et le pourcentage de celles qui vont réussir à se faire élire. Les partis connaissent aussi d'énormes variantes en termes de participation ou de décentralisation.

TABLEAU 3: RECRUTEMENT DES CANDIDATS : LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

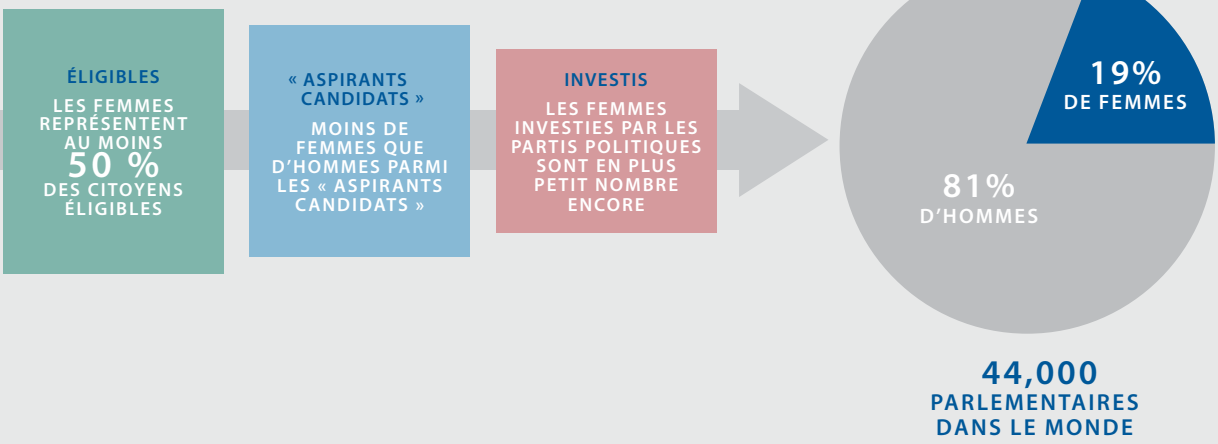

On peut envisager la sélection des candidats aux élections comme une série d'étapes. En général, dans tout pays, on trouve un vivier de « personnes éligibles » (les citoyens qui remplissent les conditions légales et officielles pour devenir législateurs) ; mais un petit nombre d'entre elles seulement envisageront de se présenter comme candidats – les « aspirants candidats ». Nombreuses sont les considérations qui interviennent dans la décision d'un candidat potentiel de se présenter aux élections. Il devra notamment évaluer ce que cela lui coûtera en temps et en argent, ses chances de gagner, son ambition personnelle, l'appui et l'engagement de sa famille et de sa communauté, son accès aux réseaux politiques et aux réseaux de financement, sa rémunération, son statut et son influence politique.[17] C'est quand on passe du stade de candidat éligible à celui d'aspirant candidat, et davantage encore à celui de candidat sélectionné par le parti, que le fossé entre les sexes s'élargit, les femmes disparaissant peu à peu.

Le moment où les responsables du parti sélectionnent les aspirants candidats qu'ils soutiendront représente l'étape la plus cruciale pour faire élire des femmes. Les partis subissent de fortes pressions, aussi bien internes qu'externes. Les pressions externes comprennent la façon dont les partis seront perçus et évalués par les électeurs ; ils présenteront donc des candidats dont ils pensent qu'ils leur apporteront le plus de voix.[18] Le parti ne sélectionnera pas ceux qui sont « perçus » comme un risque potentiel (et ce sont souvent des femmes). En interne, les antécédents d'un aspirant candidat, son activisme au sein du parti et son accès au financement sont importants : ceux qui se représentent, ceux dont le nom est déjà connu ou ceux qui jouissent d'une certaine notoriété au sein de la communauté, du fait de leur profession ou de leurs liens familiaux, auront plus de chances de recevoir le soutien du parti.[19]

La sélection des candidats diffère d'un parti à l'autre, mais elle se caractérise par une série de facteurs, comme par exemple, le niveau de décentralisation. Le règlement et les habitudes du parti influenceront la procédure. Pour les femmes, des systèmes bureaucratiques qui ont intégré des

règles garantissant leur représentation sont nettement plus avantageux. Lorsqu'on a affaire à des règles non écrites, il est bien plus difficile de formuler et appliquer une stratégie pour pénétrer dans les cénacles du pouvoir et personne ne peut être tenu pour responsable si le règlement n'est pas respecté. Dans les partis mal organisés, où la démocratie est absente et où les règles de recrutement ne sont pas claires, c'est d'ordinaire une élite restreinte – en général exclusivement masculine – qui décide. Les femmes restent souvent à la périphérie et sont exclues des réseaux exclusivement masculins. Les systèmes où le clientélisme règne sont très fermés et ont peu de chances de promouvoir les candidatures de femmes.[20] Théoriquement, il devrait y avoir des procédures d'investiture officielles et transparentes, qui permettraient une représentation plus équitable.

C'est à cause des obstacles que les femmes rencontrent quand elles se présentent aux élections et du défi que cela représente pour elles d'obtenir l'investiture que les partis ont proposé, et dans bien des cas appliqué, des mesures particulières. Elles comprennent, par exemple, des mesures incitatives pour attirer de nouvelles adhérentes (par ex. financer leur campagne) ou une formation et un renforcement des compétences pour les candidates, voire la décision qu'un certain nombre de candidats du parti seront de sexe féminin. Ce genre de mesures peut être inscrit dans la législation, mais le plus souvent, les partis politiques les adoptent de leur plein gré.

UNDP/SALMAN SAEED

QUOTAS DE CANDIDATES

Les quotas électoraux (qui représentent l'une des stratégies explorées dans ce guide) se retrouvent sous une forme ou l'autre dans tous les cas étudiés ici, soit que les partis les aient adoptés volontairement, soit que la législation électorale les leur ait imposé. Cette convergence n'a rien d'intentionnel, car nos recherches visaient plutôt à étayer des exemples autres que les quotas électoraux, afin de bien refléter la diversité des approches adoptées par les partis pour soutenir les femmes partout dans le monde. Or, il est apparu que les quotas électoraux représentent la mesure spéciale la plus importante et la plus largement utilisée, seule ou en conjonction avec d'autres stratégies. Par conséquent, la fréquence à laquelle les quotas apparaissent dans les cas repris ici confirme les recherches montrant qu'ils continuent de représenter le moyen le plus efficace pour inciter les femmes à adhérer à un parti et plus largement à faire de la politique.

Les quotas électoraux sont devenus un outil important pour accroître l'accès des femmes aux organes de décision. Correctement appliqués, ils garantissent leur accès à des postes de décision au lieu de laisser cela à la bonne foi des dirigeants de partis ou aux commissions d'investiture des candidats. L'introduction de quotas dépend largement des

DANS LES PARTIS MAL ORGANISÉS, OÙ LA DÉMOCRATIE EST ABSENTE ET OÙ LES RÈGLES DE RECRUTEMENT NE SONT PAS CLAIRES, C'EST D'ORDINAIRE UNE ÉLITE RESTREINTE QUI DÉCIDE, ET ELLE EST EN GÉNÉRAL EXCLUSIVEMENT MASCULINE.

UNDP/MARIE FRECHON

conseils et recommandations des organisations internationales. Comme l'explique le Programme d'action de Pékin, les quotas représentent un moyen pour les membres d'un groupe électoral, les femmes en l'occurrence, d'être inclus dans les institutions représentatives à un niveau minimum préalablement défini, que ce soit en tant que déléguées, candidates ou responsables élues.

Notons que la législation sur les quotas est souvent rédigée en termes neutres. En général, elle indique le pourcentage minimum requis pour le genre sous-représenté ou pour les deux sexes. Cependant, comme ce sont les femmes qui sont presque toujours les moins bien représentées, on a pris l'habitude d'appeler les quotas électoraux des « quotas de femmes ». Cela ne signifie pas qu'ils ne profitent qu'aux femmes ou qu'ils leur donnent un avantage indu, car il s'agit de mesures destinées à obtenir une représentation plus équilibrée.

Types de quotas

Il y a deux grands types de quotas électoraux, selon qu'ils se situent au début ou à la fin du processus de recrutement : les quotas de candidats et les sièges réservés.

Les **quotas de candidats** se placent du côté de l'offre. Ils garantissent un certain pourcentage de candidats féminins aux élections. Ils peuvent être légaux, une loi stipulant le pourcentage minimum de candidats féminins, ou volontaires, si un parti politique adopte de son plein gré un objectif bien défini pour le nombre de candidates qu'il présentera aux élections.[21]

Pour les **sièges réservés**, il est stipulé qu'un certain pourcentage de sièges d'un corps législatif ou d'un parlement est réservé aux femmes.

LES QUOTAS DE CANDIDATS PEUVENT ÊTRE :

- **volontaires : les partis politiques les adoptent de plein gré, ce qui doit se refléter dans les règles du parti relatives aux investitures et/ou les statuts du parti**
- **légaux : la Constitution, la législation électorale ou les lois sur les partis fixent un objectif minimum pour l'inclusion des femmes sur les listes électorales des partis.**

Quotas de candidats

Une cinquantaine de pays ont mis en place des quotas légaux pour les femmes, certains depuis le début des années 1990. Là où les quotas sont inscrits dans la loi, la plupart des partis politiques ont dû revoir leurs procédures d'investiture pour s'y conformer. En plus de ces quotas légaux, des centaines de partis politiques dans une trentaine d'autres pays ont adopté volontairement des quotas pour les femmes. Le parti fixe alors ses propres objectifs ou le pourcentage de candidats qu'il estime devoir être de sexe féminin (on en trouvera des exemples dans l'annexe 2).[22]

On trouvera ci-dessous des exemples de partis qui ont volontairement adopté des quotas pour garantir la présence de femmes sur leurs listes :

■ **BURKINA FASO** : Le Congrès pour la démocratie (CDP) a adopté un quota interne réservant 25 % des places aux femmes sur ses listes pour les élections parlementaires de 2007.

■ **LUXEMBOURG** : Le Parti populaire social-chrétien (CSV) s'est fixé une cible de 33 % de candidates sur ses listes.[23]

■ **MAROC** : L'Union socialiste des forces populaires (USFP) a adopté un quota de 20 % de femmes sur les listes électorales.

■ **AFRIQUE DU SUD** : Le « processus d'adoption des listes de l'ANC pour les élections nationales » (2003) a instauré un quota d'un tiers de femmes sur les listes du parti. Celui-ci est passé à 50 % juste avant les élections de 2009.

■ **ESPAGNE** : Le Parti socialiste a adopté une politique selon laquelle les listes électorales devaient être composées de 40 % de candidats féminins.

■ **AUSTRALIE**, **CANADA** et **ROYAUME-UNI** : Les partis politiques ont essayé de présenter des femmes dans des circonscriptions sûres afin d'accroître la proportion d'élues.

Respect de la loi

L'efficacité des quotas dépend de deux critères clés : la position sur la liste et le respect de la loi. Dans le premier cas, les femmes ne profiteront des quotas que si elles sont placées en position éligible et qu'elles ne se retrouvent pas toutes confinées en fin de liste avec très peu de chances de se faire élire. Ensuite, les quotas légaux sont plus efficaces si des sanctions sont prévues en cas de non-respect de la loi. Un quota indicatif, qu'il soit adopté volontairement ou défini par la loi, risque de fixer un objectif difficile à faire respecter, soit parce que la loi ne précise pas comment l'atteindre, soit parce que les partis politiques n'en tiennent pas compte en l'absence de sanctions. D'autre part, les quotas obligatoires précisent non seulement l'objectif à atteindre, mais aussi la manière de procéder, en général en réglementant la position des candidats sur les listes. La loi ou le règlement du parti peuvent introduire des mesures garantissant que des femmes se retrouvent en position éligible sur les listes, en leur attribuant par exemple une place sur deux ou sur trois. Les autorités électorales ou les commissions d'investiture du parti peuvent alors rejeter les listes qui ne respectent pas ce principe.[24]

STRATÉGIES

Les stratégies suivantes – tirées des études de cas et d'autres recherches – ont été conçues essentiellement pour conseiller les partis politiques sur les mesures à prendre afin de corriger les inégalités entre les sexes pendant le processus de recrutement des candidats. En outre, elles peuvent aussi donner des idées aux organismes d'aide au développement, aux fondations liées aux partis et aux OSC dans leur travail et leur soutien aux partis politiques.

(a) Plaider auprès de la base du parti en faveur des quotas de candidates et les inscrire dans les statuts du parti.

Les déclarations fondatrices et statuts d'un parti politique reflètent ses principes officiels et ses orientations générales. L'inscription du principe de l'égalité des sexes dans ces documents est importante, car ils définissent la vision du parti, tout en mettant en place les politiques requises pour la réaliser. Des partis politiques au **SALVADOR**, en **INDE** et au **MAROC** ont inclus de telles clauses et déclarations en faveur de l'égalité des sexes et de la participation des femmes à la vie politique dans l'énoncé de leurs objectifs et de leurs statuts.

(b) Formuler des directives pour la désignation des candidats au sein des commissions d'investiture des partis

Les règles régissant l'investiture des candidats diffèrent d'un parti à l'autre. Mais quelle que soit la procédure, les directives claires et transparentes, avec des dispositions garantissant la

participation des femmes, représentent un avantage certain. Lorsque celles-ci sont tacites et que la sélection des candidats est du ressort d'un petit nombre de dirigeants, les femmes ont des difficultés à se présenter sur un pied d'égalité avec les hommes, car elles sont en général exclues des réseaux exclusivement masculins. Ouvrir la procédure et la rendre plus participative est un moyen de combattre la tendance des dirigeants de certains partis à choisir eux-mêmes leurs candidats selon des critères non-définis. Les règlements devraient établir des objectifs clairs.

Ainsi, au **CANADA**, le Parti libéral a créé un comité de recrutement des candidats pour garantir une certaine diversité et veiller à ce que les règles assurant l'inclusion des femmes soient respectées. En **CROATIE**, le Parti social démocrate a adopté un quota volontaire de 40 % pour le « sexe le moins bien représenté » qui s'applique à toutes ses listes, que ce soit pour le Parlement ou les assemblées locales. Cette référence au « sexe le moins bien représenté » a pour but de contrecarrer toute objection selon lesquelles un système de quota serait discriminatoire et ne s'appliquerait qu'aux femmes.

(c) Veiller à la mise en œuvre et au placement en position éligible

Les quotas les plus efficaces sont ceux qui stipulent que les femmes doivent être placées en position éligible ou dans une circonscription sûre et qui prévoient également un mécanisme de sanctions en cas de non-respect de ces dispositions. Plusieurs partis précisent non seulement le pourcentage de candidats qui doivent être de sexe féminin, mais aussi leur *place sur les listes électorales*. Par exemple, en **SUÈDE**, le Parti social démocrate propose depuis des années des listes « zébrées » où hommes et femmes sont placés en alternance tout au long de la liste. Le Parti démocratique de la lutte en **INDONÉSIE** (PDIP) a cherché à placer des femmes en tête de liste dans plusieurs circonscriptions lors des élections législatives de 2009, afin de leur assurer la victoire. Au **COSTA RICA**, le Parti social-chrétien de l'unité (PUSC) place hommes et femmes en alternance sur ses listes électorales.[25]

La façon la plus efficace de faire respecter les quotas est de donner au comité exécutif et à la commission d'investiture du parti les moyens de rejeter toute liste ou procédure de recrutement interne qui n'adhère pas à la règle. Par exemple, au **SALVADOR**, c'est le secrétariat des femmes du FMLN qui veille au respect du quota de 35 % de candidates. Au **CANADA**, le comité central du Parti libéral ne donnera pas son aval à une liste de candidats qui ne comporte pas un tiers de femmes et il imposera alors des candidates de son choix. Le Parti travailliste **AUSTRALIEN** exige que 35 % de femmes se présentent à des sièges « sûrs » au Parlement fédéral et aux parlements des États. Si les listes de candidats ne comprennent pas suffisamment de femmes, les comités administratifs fédéraux et des États peuvent organiser de nouvelles élections primaires ou demander de changer la pré-sélection.

Dans le cas de quotas légaux, il faut en plus que l'organisme chargé de la gestion électorale (la commission électorale) veille à la bonne application des quotas et qu'il ait le pouvoir et les moyens de faire appliquer la loi. Dans plusieurs pays d'Amérique latine et dans d'autres régions, l'organisme chargé de l'organisation des élections rejettera toute liste soumise par les partis qui ne respectent pas les dispositifs de la loi.

(d) Collaborer avec les OSC pour veiller à l'application des quotas

Dans plusieurs pays, outre les organes de gestion des élections et les comités internes aux partis, les OSC ont joué un rôle important en veillant à ce que les lois sur les quotas soient

UNCDF/ADAM ROGERS

appliquées. Elles ont fait pression sur les partis politiques pour qu'ils tiennent leurs promesses sur le sujet et réclamé des comptes à leurs dirigeants. Ainsi, le Forum du leadership féminin, une OSC multipartite ARMÉNIENNE, a mis au point une stratégie couplant des rencontres privées, des négociations avec la direction du parti et des manifestations publiques telles que des conférences de presse pour pousser les partis à respecter leurs engagements. Au MEXIQUE, les adhérentes du PAN ont forgé des alliances stratégiques avec d'autres partis et avec des OSC pour exiger l'application des quotas par sexe.

(e) Cultiver des alliances stratégiques avec les hommes

Dans un certain nombre de partis, les défenseurs masculins de politiques comme les quotas ou les sièges réservés ont joué un rôle crucial en renforçant l'appui interne à de telles politiques. Pour que la direction du parti en vienne à comprendre que la participation des femmes profitera non seulement à ces dernières mais au parti tout entier, les hommes doivent en arriver, eux aussi, à défendre les réformes. Au Parti travailliste en AUSTRALIE, au Parti libéral au CANADA et au Parti socialiste (PSOE) en ESPAGNE, les femmes et les dirigeants masculins du parti ont milité ensemble pour défendre des réformes relatives aux quotas. Au MEXIQUE, les adhérentes du PAN ont aussi œuvré à éduquer leurs homologues masculins et ont fait pression sur eux pour qu'ils défendent ce type de réforme et obtiennent le soutien de la base du parti. Leur collaboration a été essentielle pour le passage de la loi au Parlement. Cette approche duelle, qui consiste à travailler avec les hommes et les femmes politiques au sein du parti et avec les OSC à l'extérieur, peut donner d'excellents résultats.

(f) Élargir les viviers de candidates et leur donner une formation

Certains dirigeants de partis avancent qu'il y a pénurie de candidates formées et prêtes à s'engager, ayant l'assurance et l'expérience requises pour se présenter aux élections, ce qui peut expliquer pourquoi le parti n'atteint pas ses objectifs en matière de quotas. Ce peut être particulièrement le cas dans des États sortant d'un conflit, où les femmes sont souvent écartées des processus transitionnels à moins que les partis politiques ne recrutent délibérément des adhérentes. Il est important de favoriser des mécanismes de soutien à la participation féminine qui ne soient pas des quotas. Dans les pays où ces derniers n'existent pas, de telles mesures n'en prennent que plus de poids.

Les stratégies visant à élargir les réserves de candidates et à renforcer leurs capacités politiques comprennent la formation et le soutien aux activités de sensibilisation comme au CAMBODGE, ou bien des avis et des conseils techniques sur les activités de plaidoyer, comme au MAROC où une coalition d'associations féminines et de militants politiques a reçu le soutien d'organisations internationales pour une campagne en faveur des quotas. Au Canada, le Parti libéral a nommé une directrice chargée de trouver de nouvelles candidates, afin d'aider le parti à recruter des femmes. En INDONÉSIE, le département pour la promotion des femmes du PDIP collabore avec le secteur formation du parti pour élaborer et mettre en place un programme de formation pour les candidates, afin d'améliorer leurs compétences politiques. Au BRÉSIL, le Parti de la République (PR) a organisé des cortèges de voitures pour sensibiliser aux questions de genre dans certains États, afin d'encourager les femmes à s'inscrire au parti et de trouver des dirigeantes locales qui pourraient se présenter comme candidates. Le PR a proposé des séances de formation sur la doctrine du parti, ses objectifs et ses réalisations aux intéressées.[26]

Les partis politiques peuvent aussi trouver utile de soutenir un réseau ou un groupe de candidates qui se sont déjà présentées à des élections, qu'elles en soient sorties victorieuses ou non. Ils pourraient demander leur appui pour entretenir des liens avec les électeurs et susciter de nouvelles candidatures. Au GHANA, des partis politiques essaient de maintenir une base de données de femmes qui se sont présentées sans succès aux élections, de les faire participer aux activités du parti ou de leur offrir un poste et de les inciter à se représenter à l'avenir.[27]

(g) Encourager les relations multilatérales et l'échange d'expériences

Dans beaucoup de pays en transition, les partis politiques apprécient les relations stratégiques avec des acteurs internationaux. Certains se tournent vers l'Europe de l'Ouest

ou l'Amérique du Nord pour profiter de l'expérience des autres ou s'aligner sur les coalitions internationales de même tendance (groupes internationaux de partis). Pour certains d'entre eux, par exemple, l'adoption de quotas est une façon de signaler qu'ils sont davantage ouverts à tous. Ainsi, ceux qui cherchent à s'affilier à l'Internationale socialiste sont priés d'adopter des mesures encourageant la participation politique des femmes.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES ET CAMPAGNES ÉLECTORALES

QUESTIONS CLÉS

Une enquête menée auprès de 300 parlementaires par l'Union interparlementaire (UIP) conclut que le manque de fonds pour mener campagne constitue l'un des facteurs les plus décisifs empêchant les femmes d'entrer en politique.[29] Non seulement elles doivent se battre pour récolter l'argent dont elles ont besoin pour mener une campagne extrêmement onéreuse, mais elles ne reçoivent souvent que peu ou pas d'aide financière de leur parti. L'argent a un impact direct sur elles à deux moments en particulier : pour être recrutées ou proposées comme candidates par le parti d'une part et pour financer la campagne électorale d'autre part.

Le problème du financement n'épargne pas les hommes, mais les femmes ont souvent de plus grandes difficultés financières, et ce pour plusieurs raisons. Dans le monde entier, leur statut économique est en général inférieur à celui des hommes. La répartition des rôles entre les sexes au sein de la société positionnent traditionnellement les hommes comme ceux « qui font bouillir la marmite » et ceux-ci ont davantage l'habitude de récolter des fonds pour leur propre usage. Là où elles sont traditionnellement reléguées dans la sphère privée, les femmes n'ont guère l'habitude de recueillir de l'argent pour elles-mêmes. Et quand elles le font, elles préfèrent souvent consacrer cet argent aux besoins immédiats de la famille.

Les hommes peuvent aussi être plus aptes à faire campagne en dehors des structures du parti, car ils disposent de réseaux professionnels dont ils peuvent tirer ressources et expertise. Cet argument s'applique aussi aux réseaux exclusivement masculins au sein du parti : la plupart des directions de parti restent de nos jours dominées par les hommes, et les femmes sont souvent exclues des cercles du pouvoir.[30] Le fait qu'elles en soient absentes constitue une entrave lorsqu'il s'agit de récolter suffisamment de fonds pour mener une campagne efficace, surtout si elles ont pour adversaire un élu de longue date. Il y a des exceptions à cela, mais ce sont souvent des épouses, filles ou sœurs de responsables politiques connus qui ont accès aux capitaux et aux réseaux familiaux.[31]

Dans de nombreuses démocraties en développement, le manque de fonds, ne fût-ce que pour payer la modeste caution des candidats, peut exclure les femmes du processus électoral. La pénurie de ressources touche souvent davantage les nouveaux partis ou ceux qui ne sont pas représentés au Parlement, car en règle générale, ils ne peuvent prétendre à un financement public. Dans ces cas-là, les candidates doivent payer elles-mêmes les transports et le matériel électoral, ce qui peut présenter un réel problème dans les zones rurales où le coût du transport pour aller à la rencontre des électeurs est très élevé.[32]

POLITIQUE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE DES FEMMES, 2010 :

L'ISF (branche féminine de l'Internationale socialiste) appelle « les partis membres… à promouvoir des mesures qui permettent d'atteindre progressivement la parité hommes-femmes (50-50) à tous les niveaux de prise de décision en commençant par un quota minimum de 30 % pour les femmes et les hommes dans tous les postes élus et au niveau de la direction du parti, mais en se fixant comme objectif une représentation à 50-50 le plus rapidement possible, afin d'inclure les points de vue des femmes en politique tout autant que ceux des hommes et, ainsi, permettre un développement socialement juste, qui soit à la fois équilibré et durable. »[28]

L'ARGENT A UN IMPACT DIRECT SUR LES CANDIDATES À DEUX MOMENTS DU PROCESSUS ÉLECTORAL :

1) lors de la levée de fonds pour remporter l'investiture et être choisie par le parti

2) lorsqu'il faut récolter suffisamment de fonds pour financer la campagne électorale.

Les fonds nécessaires fluctuent en fonction du cycle électoral. L'une des grandes difficultés qui se présente très tôt pour les femmes est la récolte de fonds pour obtenir l'investiture du parti. Un financement initial est nécessaire pour faire campagne pour sa propre candidature, obtenir une certaine couverture médiatique, se faire connaître, voyager et réunir une équipe de campagne, tout cela pour remporter l'investiture du parti. C'est le candidat qui devra fournir lui-même la plupart de ces premiers fonds, un auto-financement qui représente souvent un obstacle majeur, surtout pour les femmes. Une fois l'investiture acquise, le parti apporte un soutien plus important et cette nouvelle visibilité peut attirer des fonds en provenance d'autres sources.[33]

STRATÉGIES

Les stratégies suivantes ont été conçues essentiellement pour conseiller les partis politiques sur les mesures à prendre pour apporter un soutien qui permette, en particulier, de résoudre les difficultés que les femmes rencontrent dans la récolte de fonds. En outre, elles peuvent aussi donner des idées d'actions aux organismes d'aide au développement, aux fondations liées aux partis, ainsi qu'aux organisations de la société civile qui travaillent avec les partis politiques et les soutiennent.

(a) Créer des réseaux pour lever des fonds

Les réseaux et organisations qui récoltent des fonds pour les femmes ont un impact énorme sur l'apport d'argent aux candidates. Les études de cas en AUSTRALIE, au CANADA, au CAMBODGE, au ROYAUME-UNI et aux ÉTATS-UNIS illustrent l'influence des groupes créés pour récolter et mobiliser des fonds pour les femmes. Ces réseaux peuvent fournir d'importantes sommes de départ à celles qui se lancent dans la course à l'investiture. En outre, ils constituent une ressource cruciale là où le financement public n'existe pas et où l'on doit récolter des fonds privés pour se porter candidat, ainsi que pour les femmes qui ont besoin d'un fond de départ pour faire campagne.

Emily's List a été créée aux ETATS-UNIS parce que ses fondatrices ont compris que les femmes avaient besoin d'argent dès le début du cycle électoral pour obtenir l'investiture de leur parti. Emily est l'acronyme du dicton « Early Money Is Like Yeast » (littéralement « les fonds initiaux sont comme de la levure », ce qui pourrait se traduire par l'expression « l'argent appelle l'argent »). Emily's List est un réseau de collecte de fonds qui donne accès à des possibilités de financement aux femmes progressistes du Parti démocrate américain. Comme la plupart des candidates ne recevaient pas les fonds initiaux dont elles avaient besoin pour être prises au sérieux lorsqu'elles se présentaient contre leurs homologues masculins, Emily's List a décidé de remplir ce rôle. Cela a inspiré des initiatives similaires aux États-Unis, comme la Wish List (liste de souhaits) du Parti républicain et dans d'autres pays. Ces réseaux rassemblent les contributions individuelles et les distribuent aux candidates de leur choix.

UNCDF/ADAM ROGERS

(b) Mettre sur pied un fonds interne au parti pour soutenir les candidates

Certains partis politiques ont établi des fonds ciblés pour aider leurs candidates à supporter les coûts d'une campagne. Au CANADA, le Parti libéral a créé le Fonds Judy LaMarsh, mécanisme interne de récolte de fonds à destination des candidates pour les aider à se faire élire au Parlement. C'est le Parti libéral qui contrôle la façon dont l'argent sera dépensé et décide des candidates à soutenir en priorité. Le fonds doit obéir à la législation canadienne sur le financement des partis. Il sollicite les donateurs en organisant des galas et des campagnes de sollicitation par courrier ou sur Internet, et a grandement contribué à accroître le nombre de femmes élues dans le groupe parlementaire du parti.

(c) Trouver des subventions pour les candidates

Pour faire activement campagne, il faut de l'argent et un emploi du temps flexible, ce dont peu de gens disposent, et les femmes encore moins, surtout quand elles ont une famille. Dans de nombreux cas, ce sont elles qui assument principalement les responsabilités parentales, lesquelles ne s'accommodent guère de l'emploi du temps d'une campagne. Au CANADA, le Parti libéral essaie de surmonter ces difficultés en accordant des subventions aux candidates pour les dépenses de campagne. Au niveau national, un programme d'aide financière permet aux femmes et aux minorités de réclamer un remboursement pouvant aller jusqu'à 500 dollars canadiens pour couvrir les dépenses de garde d'enfant engagées lors de l'investiture du parti, 500 dollars pour les déplacements dans des circonscriptions très étendues[34], et enfin 500 dollars pour les dépenses effectuées par des candidates se présentant dans des circonscriptions où un élu sortant prend sa retraite. Au CAMBODGE, le parti Sam Rainsy fournit des produits de base aux candidates, notamment des vêtements convenables pour une campagne électorale et un vélo pour les déplacements. Il existe encore une autre option pour les partis politiques : aider les candidates à payer leur cotisation au parti ainsi que les frais d'investiture, parfois prohibitifs pour une femme.

SUBVENTIONS POSSIBLES :

- **remboursement des frais de garde d'enfant**
- **frais de déplacement pour la campagne**
- **allocation pour s'acheter des vêtements**
- **avances sur les frais de campagne comme les impressions d'affiches et de tracts**

(d) Limiter les frais d'investiture ou de campagne

Même là où les femmes sont en mesure de lever assez d'argent pour leur campagne, elles risquent de ne pas pouvoir en récolter suffisamment pour emporter la victoire et entrer directement en compétition avec les hommes. Dans plusieurs pays, cela coûte de plus en plus cher de remporter l'investiture du parti, et la récolte de fonds pour mener deux campagnes onéreuses au cours d'un même cycle électoral (la première pour obtenir l'investiture du parti, la deuxième pour la campagne électorale proprement dite) est une tâche titanesque. Il arrive trop souvent que ce soit le candidat qui a levé le plus de fonds qui emporte l'investiture. C'est particulièrement vrai aux ETATS-UNIS et dans d'autres pays où les candidats sont au cœur du système électoral, comme au NIGERIA, où l'impact de l'argent sur la représentation politique est énorme. Cela désavantage principalement les groupes sous-représentés qui peinent à entrer en politique. L'un des remèdes proposés est d'imposer des limites aux sommes que l'on peut dépenser pour les investitures et de limiter la durée de la campagne, afin de donner des chances égales aux groupes sous-représentés.[35]

(e) Financement public des partis politiques

Le financement public est un mécanisme qui permet de donner une chance égale à tous pendant la période électorale et qui est destiné d'ordinaire aux partis représentés au Parlement. En général, il est alloué sans obligation aucune pour les bénéficiaires, mais il pourrait contenir des dispositions spéciales pour encourager les partis à considérer la question de la participation politique des femmes.

■ **MEXIQUE** : L'article 78 du code électoral comprend la « loi des 2 % » qui stipule que 2 % des fonds publics alloués aux partis politiques doivent servir spécifiquement à des programmes visant à renforcer les capacités des candidates et des femmes politiques.

■ **BURKINA FASO** : Une loi de 2009 crée des quotas par sexe pour les candidats, avec des incitations financières substantielles pour les partis qui ont fait élire des femmes. Pour les partis dont les candidats élus comportent 30 % de femmes, une hausse de 50 % du financement public est prévue.[36]

■ **FRANCE** : Un amendement voté en 1999 a inscrit le principe de la parité dans la Constitution et prévoit, entre autres, que 50 % des candidats figurant sur les listes électorales doivent être de sexe féminin. Pour l'élection des députés, les partis encourent des sanctions financières si les deux sexes ne sont pas représentés à parité. Ils perdent une partie de leur financement public si la différence entre les nombres de candidats de chaque sexe est supérieure à 2 % du nombre total de candidats sur la liste.[37]

D'autres propositions ont été avancées en Irlande et au Ghana. En **IRLANDE**, le *General Scheme of the Electoral (Amendment) (Political Funding) Bill* de 2011 (Amendement à la loi sur le régime électoral – Financement politique) propose de diminuer de moitié le financement des partis si leurs candidats aux élections générales comportent moins de 30 % de femmes.[38] Au **GHANA**, une série de partis politiques se sont dits intéressés par l'idée de créer un fonds pour les femmes, afin de soutenir les aspirantes candidates aux élections législatives et présidentielles. Dans une déclaration publiée à la fin d'une réunion multipartite en 2011, plusieurs d'entre eux ont proposé d'allouer directement 10 % du financement public des partis aux aspirantes candidates et de réduire considérablement les frais d'inscription de celles qui se présentent aux élections.[39]

Une autre façon de fournir un financement public indirect réside dans l'accès aux médias privés ou publics. C'est un élément important de toute campagne électorale, car il établit des liens entre les candidats et les électeurs. Les temps de parole gratuits sont une forme de subvention dont s'est servi le **TIMOR-LESTE** afin de promouvoir la participation des femmes aux élections : les partis qui avaient des femmes placées relativement haut sur la liste avaient droit à plus de temps de parole dans les médias.

(f) Allouer des fonds à la formation des femmes

Pour pouvoir progresser au sein des partis politiques, les femmes doivent compenser les écarts historiques d'expérience politique avec les hommes. Pour justifier le fait qu'ils ne nomment ni ne promeuvent beaucoup de femmes, les partis avancent fréquemment comme explication que trop peu d'entre elles possèdent les compétences nécessaires pour réussir en politique.

Les partis peuvent surmonter ceci en créant des programmes et en allouant des ressources à la formation des femmes, une pratique fréquente en Amérique latine :

■ Au **SALVADOR**, les militantes de différents partis ont réuni leurs forces pour créer un institut multipartite qui propose des formations aux femmes. Comme la formation est souvent un problème en soi, des

FINANCEMENT PUBLIC ET CANDIDATES :

■ **France : les fonds publics sont réduits si le parti ne présente pas 50 % de candidates.**

■ **Burkina Faso : les partis reçoivent des fonds supplémentaires si 30 % de ses élus sont de sexe féminin.**

■ **Mexique : 2 % des fonds publics doivent servir à donner des responsabilités politiques aux femmes.**

militantes bien formées peuvent utiliser leurs compétences pour instruire à leur tour des adhérents des deux sexes et se rendre ainsi indispensables à leur parti.

■ Au **MEXIQUE**, le PAN cherche à améliorer les compétences des adhérents des deux sexes en proposant des séminaires, des ateliers, des forums et des cours pour les candidates. Les formations abordent différents sujets en fonction des besoins, dont la motivation, l'attitude, le travail d'équipe et les questions intéressant particulièrement les femmes. Ces cours sont proposés à toutes celles qui voudraient faire campagne ou devenir coordinatrices de campagne afin d'accroître leur participation.[40]

(g) Recourir à des pratiques budgétaires prenant en compte les questions liées au genre

Les partis peuvent aussi réfléchir à la façon de répartir les fonds en tenant compte des femmes par une analyse de la manière dont les dépenses effectuées par le parti profitent aux militants de chaque sexe. Ils peuvent également songer à allouer des ressources à des structures féminines internes. Une analyse des dépenses de campagne en tenant compte des questions liées au genre pourrait s'avérer utile. Les partis peuvent adopter des pratiques budgétaires prenant en compte les questions liées au genre dans la conduite des politiques publiques, comme en **SERBIE**, où ils participent à des commissions locales sur l'égalité des sexes qui veillent à ce que les femmes bénéficient aussi des fonds publics.

III PÉRIODE ÉLECTORALE

UNDP/MARIE FRECHON

CAMPAGNE ET PRÉPARATION ÉLECTORALE

QUESTIONS CLÉS

Political Les partis politiques et les candidats sont les principaux acteurs impliqués lors des élections. Ils se présentent pour des fonctions électives, mènent campagne et courtisent les électeurs. Le cadre juridique et administratif des élections, ainsi que l'environnement politique et culturel, ont un effet marqué sur les résultats du scrutin.[41] Pendant la période électorale, les partis politiques concentrent la majeure partie de leurs activités sur la campagne, le soutien aux candidats et la communication avec les électeurs. Ils peuvent en outre participer à l'administration des élections ou les superviser, y compris pendant le scrutin et le décompte des voix.

Les campagnes électorales occupent une place centrale, car elles sont pour les partis l'occasion de remporter une élection. Les règlements diffèrent d'un pays à l'autre, de même que les stratégies des partis. Cela dépend du cadre juridique, des normes sociales, des habitudes culturelles, du contexte économique, du niveau de développement et enfin, du système politique. Les campagnes nationales peuvent coûter très cher et dans plusieurs pays, la réussite peut dépendre directement de l'importance des sommes récoltées. Trop souvent, cependant, les femmes qui se présentent ont du mal à atteindre les mêmes niveaux de ressources – et donc le même accès aux médias – que leurs homologues masculins. Les candidates sont souvent invisibles pendant la campagne, car les dirigeants du parti et les élus qui se représentent (en général des hommes) contrôlent la communication du parti, le temps de parole dans les médias et les affiches de campagne.

Lors d'une enquête menée par l'UIP auprès de 300 parlementaires, la moitié des personnes interrogées estimaient que le renforcement des capacités relatives aux techniques de campagne, à la communication et au dialogue avec la base était ce qu'il y avait de plus important pour appuyer leur candidature.[42] Certains ont insisté en particulier sur l'utilité des formations proposées par des « partis frères » dans d'autres pays. Les partis peuvent prendre un certain nombre de mesures pour aider les femmes à améliorer leurs techniques de campagne et pour promouvoir leur participation pendant la période électorale. Des associations féminines, des fondations politiques et des organismes d'aide au développement interviennent parfois pour former des femmes et les préparer à mener campagne. Les partis politiques peuvent dès lors demander une aide stratégique ou faire alliance avec des OSC féminines ou des organisations internationales, qui fournissent des ressources techniques et financières précieuses dans de nombreux pays, afin de renforcer les capacités des candidates pendant la campagne électorale. Les partis doivent aussi veiller à ce que leur programme et leurs messages de campagne ciblent les électrices et définissent clairement leur position sur l'égalité des sexes et la promotion des femmes.

STRATÉGIES

Les stratégies suivantes ont été conçues essentiellement pour donner aux partis politiques quelques indications sur les mesures à prendre pour apporter leur soutien pendant la campagne et la période électorale. En outre, elles peuvent aussi donner des idées d'actions aux organismes d'aide au développement, aux fondations liées aux partis, ainsi qu'aux organisations de la société civile qui travaillent avec ces derniers et les soutiennent.

(a) Former et parrainer les candidates

Le renforcement des techniques de campagne des candidates, assorties d'autres opportunités d'apprentissage, joue un rôle clé si on veut les voir se présenter aux élections en plus grand nombre. La formation peut cibler la récolte de fonds, l'élaboration de messages, le travail avec les médias, le contact avec les électeurs et les programmes de sensibilisation, la formulation de plans de campagne et de méthodes ciblées de communication avec les électeurs.[43] Les OSC et les organismes d'aide au développement peuvent constituer des alliés sûrs, car plusieurs proposent des programmes consacrés à l'amélioration des compétences des femmes en matière de campagne.

LES FEMMES QUI CHERCHENT À PERCER EN POLITIQUE PEUVENT BÉNÉFICIER DE PROGRAMMES DE PARRAINAGE OÙ LES FEMMES CANDIDATES POUR LA PREMIÈRE FOIS SONT MISES EN BINÔME AVEC DES FEMMES POLITIQUES QUI ONT DÉJÀ PARTICIPÉ À DES CAMPAGNES ÉLECTORALES.

UNDP ANGOLA

En outre, les femmes qui cherchent à percer en politique peuvent bénéficier de l'expérience de celles qui ont déjà participé à des campagnes électorales. En **AUSTRALIE**, le Parti travailliste a sa propre version d'Emily's List, au sein de laquelle il a créé un programme de parrainage, où les femmes candidates pour la première fois sont mises en binôme avec des politiciennes plus expérimentées. Au **ROYAUME-UNI**, le *Women2Win* du parti conservateur, qui possède son propre site web, a joué un rôle actif dans le recrutement de nouvelles adhérentes et leur a fourni la formation, le parrainage et l'appui dont elles avaient besoin pour se faire connaître au sein du parti.

(b) Garantir la visibilité des femmes au cours de la campagne

Les militantes et candidates apportent des caractères et des compétences utiles au parti, mais souvent ignorés ou mal utilisés pendant les campagnes électorales. Les femmes sont souvent absentes des campagnes du parti, car on donne la priorité aux dirigeants et aux élus sortants qui bénéficient déjà d'une certaine notoriété. Les partis politiques peuvent accroître la visibilité et la notoriété des candidates en les incluant délibérément dans la campagne, notamment dans les publicités télévisées ou sur les affiches de campagne, ou en les nommant porte-parole. Dans plusieurs pays, des militantes ont eu recours aux nouvelles technologies pour promouvoir leur propre candidature, notamment via les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter et les sites internet personnels.[44]

Des campagnes concertées d'intérêt public peuvent aller à l'encontre des préjugés sociaux et culturels à l'égard des femmes – en particulier ceux que perpétuent les médias – et insister sur les avantages qu'il y a, pour l'ensemble de la société, à voir les femmes participer à la vie politique. Des mesures incitatives peuvent aussi être proposées aux partis pour accroître la visibilité des femmes au cours de la campagne, comme du temps de parole gratuit ou supplémentaire dans les médias afin de promouvoir les candidates. Au **TIMOR-LESTE**, comme nous l'avons dit précédemment, les partis ont bénéficié d'un temps d'antenne gratuit supplémentaire s'ils présentaient des femmes et veillaient à leur donner une visibilité suffisante au cours de la campagne. Aux **ÉTATS-UNIS**, le Parti démocrate encourage les candidats à inclure des photos de femmes dans leurs publicités télévisées.

Les partis politiques doivent aussi veiller à ce que les candidates aient accès aux rouages de la campagne (personnel, sécurité, salles et fonds de campagne), ce qui améliore fortement leurs chances.

(c) Identifier et diffuser les positions du parti sur des questions que les femmes considèrent comme prioritaires

Les programmes politiques témoignent de la maturité des partis en lice. Ils leur permettent de se distinguer les uns des autres sur des questions de fonds plutôt que sur des questions d'identité ou de personnalité. Répertorier les priorités des femmes peut être une bonne stratégie pour gagner le soutien des électrices et obtenir de bons résultats électoraux. Par exemple, les femmes parlementaires sont à la pointe du combat contre la violence sexiste, et elles s'intéressent souvent à des questions comme le congé parental ou la garde des enfants. Elles se sont battues pour que les lois sur l'égalité des sexes et les réformes électorales améliorant l'accès des femmes au Parlement figurent au calendrier législatif. Inclure des préoccupations chères aux femmes dans la plateforme du parti peut aussi aider les candidates, car cela leur donne des sujets de discussion tangibles lorsqu'elles essaient de toucher les électrices. Les partis qui peuvent définir de telles orientations seront mieux placés pour répondre aux préoccupations de leurs électrices et attireront ainsi plus de votes féminins.

■ **CANADA** : Le Parti libéral a élaboré et diffusé une série de « Livres roses » où il définit et explique sa position sur des questions que les femmes considèrent comme prioritaires.

■ **INDE** : Les militantes du BJP ont persuadé un nombre important d'électrices d'adhérer au parti en proposant une mesure visant à déposer 10 000 roupies dans un compte d'épargne pour chaque fillette née dans l'État du Madir Pradesh, cette somme devant être consacrée à leur éducation lorsqu'elles atteignent l'âge de 18 ans.

■ **PÉROU** : Au cours de sa campagne pré-électorale, le Parti populaire chrétien (PPC) a lancé une campagne pour améliorer le chapitre consacré aux femmes et à l'égalité des chances de son plan gouvernemental, et a profité de l'occasion pour faire connaître son programme. Il a formé une alliance avec l'Institut républicain international (IRI), dont il a reçu des fonds, pour demander son avis à la population à travers des consultations publiques et des réunions avec des organisations ciblées.[46]

UNDP/MARIE FRECHON

(d) Suivi électoral prenant en compte les questions liées au genre et dispositions relatives à la sécurité

Les partis politiques remplissent une importante fonction de contrôle pendant la période électorale. Il s'agit de vérifier de près les procédures de vote et d'empêcher les irrégularités. L'achat de votes, les tactiques d'intimidation des électeurs, le bourrage d'urnes ou une mauvaise organisation compromettent l'intégrité du scrutin. Une sécurité insuffisante peut avoir un impact différent sur les candidats ou les électeurs selon qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, surtout si la menace de violences sexuelles est élevée, ce qui peut être assez courant lors de scrutins suivant un conflit.[47]

Les partis politiques doivent donc être attentifs, ce qui peut nécessiter de prévoir des observateurs ou des surveillants pendant les procédures d'inscription et de vote pour que les électeurs puissent déposer leur bulletin sans être intimidés. Les partis devraient aussi garantir la sécurité des observateurs pendant les opérations de dépouillement et de transport des bulletins de vote.[48] Il est important de prendre en compte les questions liées au genre dans les pratiques de surveillance, par exemple en veillant à ce que les questionnaires que doivent remplir les observateurs comprennent des questions relatives au vote familial, à la violence et à l'intimidation et autres violations qui ont un impact sur la libre participation des femmes au scrutin.[49]

LES QUESTIONNAIRES DE SUIVI ÉLECTORAL UTILISÉS PAR LES OBSERVATEURS ENVOYÉS PAR LES PARTIS DEVRAIENT COMPRENDRE DES QUESTIONS LIÉES AU GENRE, PAR EXEMPLE :

Y a-t-il des problèmes, dans la zone qui vous a été assignée, qui pourraient avoir un impact positif ou négatif sur la participation des femmes comme électrices et/ou candidates ?

Les partis politiques ont la responsabilité de recruter et former leurs enquêteurs ; ils peuvent faire un effort concerté pour recruter des femmes pour ce rôle de surveillance. C'est particulièrement important dans les bureaux de vote réservés aux femmes. La présence d'hommes y est parfois interdite ou risque d'intimider les électrices. La présence d'enquêteurs envoyés par les partis peut avoir d'autres avantages : non seulement ils contribuent à la sécurité des électrices de par leur seule présence, mais ils peuvent aussi surveiller leurs propres partisans et veiller à ce que ceux-ci ne tentent pas d'intimider les électeurs, et aussi rapporter de tels incidents.

(f) Information prenant en compte les questions d'égalité des sexes à destination des électeurs

Les partis politiques ont intérêt à former les électeurs pour être sûrs que leurs partisans iront voter et qu'ils déposeront un bulletin valide le jour du scrutin. Ils investissent beaucoup de temps et d'argent dans des campagnes d'information et peuvent adapter les messages à destination des électrices pour qu'elles comprennent bien la procédure à suivre. Les campagnes d'information à destination des électeurs devraient insister sur l'importance du vote des femmes pour l'ensemble de la société et insister sur leur droit de vote en tant que membres à part entière de la société. Ainsi, en **AFRIQUE DU SUD,** la Ligue féminine du Congrès national africain a lancé une campagne non-stop de 60 jours pour mobiliser les électrices et les pousser à exercer leur droit de vote afin de renforcer la démocratie lors des élections générales nationales de 2009.[50]

Il devrait y avoir des femmes au sein des comités de direction, de planification et de mise en œuvre des campagnes d'information destinées aux électeurs. L'organisation de tels séminaire et formations pédagogiques ne demande pas seulement qu'on adapte les messages et les contenus au milieu socioculturel, au niveau d'alphabétisation et à la situation politique de chaque pays, mais aussi qu'on accorde beaucoup d'attention à la logistique au niveau des choix et de l'organisation. Il faut un lieu d'apprentissage sans danger, où les femmes ne se sentent pas intimidées, et envisager, si nécessaire, des ateliers de formation qui leur soient réservés. Dans les communautés traditionnelles, les femmes sont parfois séparées des hommes et n'ont pas la même liberté de mouvement ni le même niveau d'éducation.[51] Toutes les équipes chargées de l'éducation des électeurs devraient comprendre des femmes, voire être exclusivement féminines, si nécessaire.[52]

Les campagnes d'information à destination du grand public devraient inclure des messages prenant en compte les questions liées au genre et qui insistent sur le vote à bulletin secret, afin de lutter contre le vote familial, et souligner combien la participation politique des femmes est importante pour consolider la démocratie. Certains messages pourraient aussi encourager les hommes à voter pour des femmes.

IV PÉRIODE POST-ÉLECTORALE

UNDP BRAZIL

GOUVERNANCE PRENANT EN COMPTE LES QUESTIONS LIÉES AU GENRE

QUESTIONS CLÉS

Pour promouvoir la gouvernance démocratique, il faut un environnement où les processus politiques sont réactifs et ouverts à tous et où la participation des femmes est un fait. La prise en compte des questions sexo-spécifiques et la participation des femmes à la vie politique sont des conditions préalables au développement démocratique et contribuent à la bonne gouvernance. Pourtant, partout dans le monde, les femmes restent sous-représentées dans les organes décisionnels. Des études ont montré que le nombre de femmes parlementaires n'est *pas sans importance*. Pour commencer, plus il y a de femmes siégeant au Parlement, plus il y a de chances que leur parti aborde les questions qui comptent pour elles et que la dynamique

UNE ANALYSE SYSTÉMATIQUE DES BESOINS ET OPPORTUNITÉS DES FEMMES PEUT ÊTRE BÉNÉFIQUE POUR LES PARTIS DONT ELLES SONT MEMBRES.

hommes-femmes change au sein du Parlement.[53] Le pourcentage de femmes parlementaires a une influence énorme sur la nature des débats en politique.

En l'absence de femmes au Parlement ou dans d'autres corps législatifs, les partis doivent s'assurer que l'égalité hommes-femmes est respectée en matière de gouvernance. Ils jouent un rôle influent dans le choix des questions qui domineront le débat politique, car ils formulent les orientations générales, décident des priorités en termes de gouvernance et occupent donc une place stratégique pour répondre aux préoccupations des femmes. Dans la pratique, les partis politiques ont connu des succès mitigés sur les questions hommes-femmes dans le domaine de la gouvernance. Dans la présente section, on trouvera des exemples de mesures que les partis politiques ont délibérément prises pour résoudre les questions d'égalité des sexes dans le domaine de la gouvernance post-électorale.

STRATÉGIES

Les stratégies suivantes ont été essentiellement conçues pour donner aux partis politiques quelques indications sur les mesures à prendre pour promouvoir l'égalité des sexes et la participation des femmes dans les organes de gouvernance post-électorale. En outre, elles donnent des idées aux organismes d'aide au développement, aux fondations liées aux partis politiques, ainsi qu'aux OSC qui soutiennent ces derniers et travaillent avec eux.

(a) Procéder à une évaluation de référence de l'égalité hommes-femmes

La période post-électorale convient bien, d'un point de vue stratégique, pour procéder à une évaluation de l'égalité hommes-femmes. Il arrive fréquemment que les partis politiques se basent sur des renseignements empiriques quand ils élaborent des stratégies en faveur de la participation des femmes alors qu'ils pourraient faire un état des lieux en leur propre sein. Il serait bon qu'ils procèdent à une analyse systématique des besoins et opportunités de leurs adhérentes en se fondant sur des données recueillies lors d'enquêtes ou dans des groupes de discussion, ainsi que sur des enquêtes d'opinion ou sur les résultats électoraux. De plus, toute enquête sur l'égalité des sexes au sein d'un parti devrait comprendre un examen de ses règles internes, de ses politiques d'orientation et des engagements détaillés dans son programme, ainsi qu'un examen de la place accordée aux femmes. Pour cela, il serait utile qu'ils maintiennent à jour des données décomposées par sexe.

Après les élections, les partis politiques auraient avantage à évaluer leurs propres performances, ainsi que l'attention qu'ils portent aux questions de genre. Ils pourraient se demander si certains règlements ou pratiques, comme les règles qui régissent le financement des candidats ou leur recrutement, n'ont pas désavantagé les femmes, directement ou non, avant le scrutin. Ensuite, ils pourraient formuler des mesures ou des plans stratégiques tenant compte des conclusions de ces évaluations. Ils peuvent adopter de nouvelles politiques d'orientation ou des réformes à tout moment, mais il y a un avantage stratégique à le faire juste après les élections. Au **CANADA**, par exemple, le Nouveau parti démocrate a mené un audit sur la diversité dans l'une de ses provinces après les élections. À partir de là, les membres des électorats sous-représentés ont pu formuler un plan d'action pour présenter plus de candidats dans des circonscriptions sûres. Au **KIRGHIZISTAN**, des OSC et des organisations d'aide au développement ont entrepris une analyse prenant en compte l'égalité des sexes dans les programmes des partis et une évaluation de la situation des femmes politiques aux niveaux national et local.

(b) Donner une formation aux nouvelles élues

Pour la plupart des nouveaux élus, le travail parlementaire constitue une expérience inédite. Si l'administration du Parlement propose souvent une formation de base aux nouveaux parlementaires, les partis politiques, eux, se

chargent de la formation des membres de leur groupe parlementaire pour leur apprendre comment le parti fonctionne dans cet environnement particulier. Cette formation permet d'acquérir des compétences générales, et elle peut être ciblée en direction des femmes pour les aider à comprendre les règlements et procédures.

(c) Promouvoir des réformes favorables à l'égalité des sexes au Parlement

Les partis qui siègent au Parlement peuvent s'efforcer d'en changer la culture. Lorsque des femmes commencent à y siéger, elles pénètrent bien souvent dans un domaine relativement sexiste – un environnement politique ou la culture institutionnelle et les procédures leur sont préjudiciables. Il peut être nécessaire de procéder à une évaluation des institutions politiques pour veiller à ce que les conditions dans lesquelles les femmes doivent travailler favorisent leur participation. La prise en considération de questions comme l'heure à laquelle siège le Parlement, l'emplacement des toilettes pour femmes, des dispositions pour les congés maternels, etc. peut déboucher sur des réformes positives en faveur de la participation des femmes. Il est donc crucial d'abattre les obstacles à la participation des femmes pour créer des parlements qui les accueillent pleinement et répondent aux besoins et intérêts des parlementaires des deux sexes.[54]

En AFRIQUE DU SUD, les femmes qui font partie du groupe parlementaire du Congrès national africain ont insisté sur la nécessité de réformer le Parlement lorsqu'elles y sont entrées pour la première fois en 1994. Elles ont demandé que le calendrier parlementaire suive le calendrier scolaire, de façon à ce que les vacances parlementaires ou le temps consacré à visiter leurs circonscriptions correspondent aux congés scolaires. Elles ont aussi insisté pour que les débats se terminent plus tôt le soir, afin de répondre aux vœux des parlementaires ayant une famille, et demandé qu'on ouvre une crèche.[55]

> EN AFRIQUE DU SUD, LES FEMMES MEMBRES DE L'ANC ONT DEMANDÉ DE MODIFIER LE CALENDRIER PARLEMENTAIRE ET L'HORAIRE DES SESSIONS POUR RÉPONDRE AUX VŒUX DES ÉLUES AYANT UNE FAMILLE AFIN QUE LE PARLEMENT PRENNE MIEUX EN COMPTE L'ÉGALITÉ DES SEXES.

UNDP/ERICK RABEMANANORO

(d) Intégrer à la politique du parti les questions liées au genre et à la promotion des femmes

Une enquête menée auprès de 300 parlementaires par l'UIP montre que les orientations générales des partis sont des facteurs clés dans l'élaboration des priorités et du calendrier législatifs. Les organes de décision des partis, tels que les comités exécutifs, sont extrêmement influents. Pourtant, les femmes y sont sous-représentées. Les partis ne défendent pas tous l'égalité des sexes dans la pratique, pas plus qu'ils ne tiennent leurs promesses électorales et on trouve peu de femmes à des postes à responsabilité. Comme on peut s'y attendre, le soutien du parti au pouvoir représente l'un des facteurs les plus importants dans l'introduction et l'adoption d'une législation relative à l'égalité des sexes.[56]

Les partis politiques peuvent promouvoir l'émancipation des femmes à travers l'élaboration de politiques d'orientation au moins de deux façons :

a) en soutenant des réformes répondant aux préoccupations des femmes, comme la lutte contre les violences sexuelles, les congés parentaux ou les droits liés à la procréation ;

b) en intégrant les questions liées au genre dans tous les débats d'orientation et les priorités du parti, notamment la

promotion de l'égalité des sexes dans des domaines comme l'accès à la justice, la santé, la nationalité, le travail, les droits fonciers, la sécurité sociale et les successions.[57] Le Parlement peut aussi veiller à transposer des accords internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) dans la législation nationale et contrôler l'action gouvernementale.

Il est nécessaire de renforcer les capacités des membres des partis politiques, hommes et femmes confondus, afin qu'ils puissent procéder à des analyses des questions sexo-spécifiques. L'élaboration des politiques, l'examen de la législation et l'allocation des ressources doivent prendre en compte leur impact sur les hommes comme sur les femmes. Cela peut comprendre le renforcement des capacités de comités mandatés pour s'occuper de l'égalité des sexes, afin qu'ils puissent procéder à des analyses budgétaires prenant en compte les questions liées au genre et avoir accès aux données correspondantes. Une autre mesure organisationnelle consiste à veiller à ce que les résolutions et recommandations de la section féminine du parti, de ses commissions politiques, voire de son réseau de femmes parlementaires soient suivies d'effets, lorsque le parti formule ses orientations générales.

■ **ESPAGNE** : le Parti socialiste (PSOE) a soutenu le passage d'une loi sur l'égalité des sexes et a cherché à prendre en compte les questions liées au genre dans le processus d'élaboration de ses grandes orientations. Il a introduit plusieurs projets de loi depuis 2004, notamment sur la réforme agricole, les soins aux dépendants et les quotas légaux de candidats.

■ **MAROC** : l'USFP a mis l'accent sur des questions telles que l'adoption de lois sur la citoyenneté et sur l'égalité des sexes au Parlement.

■ **RWANDA** : la réforme législative s'est focalisée sur les règles applicables aux successions et à leur imposition (1999), la protection de l'enfance (2001) et la violence liée au genre (2009). Les femmes ont joué un rôle influent pour que d'autres projets de loi prennent en compte le genre et l'intérêt de l'enfant, notamment les lois sur la nationalité, la classification des crimes de génocide et la protection des témoins.

POUR QU'IL Y AIT INTÉGRATION DES QUESTIONS LIÉES AU GENRE, L'ÉLABORATION DES POLITIQUES, L'EXAMEN DE LA LÉGISLATION ET L'ALLOCATION DES RESSOURCES DOIVENT PRENDRE EN COMPTE LEUR IMPACT SUR LES HOMMES COMME SUR LES FEMMES.

Les parlementaires n'ont pas toujours la possibilité d'aborder les questions relatives à l'égalité des sexes à cause de la discipline de parti. La façon dont un groupe parlementaire vote ou soutien une question particulière dépend, le plus souvent, des orientations de sa formation. Il est donc nécessaire de ne pas exiger des positions irréalistes de la part des femmes parlementaires. Là où l'identification au parti est très forte, elles ont peu de marge de manœuvre.[58] Cela ne fait que confirmer combien il est important d'introduire les problématiques hommes-femmes dans les politiques d'orientation des organisations politiques.

(e) Veiller à ce que les femmes aient accès aux sièges vacants et gardent le leur

Le nombre de femmes qui siègent au Parlement peut varier dans un sens ou dans l'autre au cours d'une législature. Il arrive que l'une d'entre elles donne sa démission ou accepte un portefeuille ministériel, laissant ainsi son siège vacant. Dans de tels cas (s'il n'y a pas d'élection partielle), son parti peut nommer une autre femme pour la remplacer. Les partis

peuvent aussi décider que tout siège vacant sera accordé à une femme, afin d'accroître la proportion de parlementaires de sexe féminin. Ils peuvent réfléchir aux diverses façons de permettre aux femmes de garder leur siège au cours d'élections successives. Le taux de rotation des parlementaires est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Il pourrait être utile de demander aux premières de quel soutien elles auraient besoin pour renverser cette tendance. Au **GHANA**, par exemple, plusieurs partis politiques ont déclaré qu'ils souhaitaient que les femmes qui occupent un siège au Parlement gardent celui-ci à chaque élection. Ils comptent aussi veiller à ce que ce soit une femme qui en remplace une autre en cas de vacance de siège.[59]

(f) Soutenir les réseaux de femmes transpartisans et les groupements de femmes parlementaires

Dans le monde entier, les femmes ont compris que, puisqu'elles forment une minorité au Parlement, il y a des avantages stratégiques à forger des alliances et des coalitions pour impulser des changements politiques. Les réseaux de femmes parlementaires peuvent constituer d'excellents forums pour rassembler les femmes de tous les partis afin d'y débattre de leurs préoccupations et de leurs intérêts, ainsi que pour intégrer les questions liées au genre au travail parlementaire, tant dans l'élaboration de politiques que dans le contrôle de l'action gouvernementale.[60] Concrètement, les activités de ces groupes consistent, entre autres, à soutenir les femmes parlementaires, à analyser les propositions de loi, à tenir des auditions avec des OSC, à organiser des séminaires publics sur des problématiques appropriées, à définir des positions communes sur certaines questions pour que leurs membres puissent essayer d'influencer les dirigeants de leur propre parti, ou encore à superviser l'action gouvernementale en matière d'égalité des sexes et de promotion du rôle des femmes dans la vie politique.

L'appui des partis aux réseaux de femmes parlementaires peut donner de bons résultats :

■ **MEXIQUE** : La loi sur les quotas a abouti parce que les femmes de tous les grands partis ont collaboré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congrès, et ont fait pression sur leurs collègues masculins pour qu'ils approuvent les quotas.

■ **ARMÉNIE** : Une coalition multipartite a réussi à obtenir de la majorité des partis qu'ils approuvent un quota au Parlement. Les militantes des partis ont pris les messages qu'elles avaient formulés ensemble et les ont adaptés en fonction de leurs besoins pour convaincre leurs partis respectifs.

■ **SALVADOR** : L'association des parlementaires et ex-parlementaires salvadoriennes cherche à faire entendre la voix des femmes, tant au Parlement qu'en dehors. Elle propose des formations et des ateliers sur la communication et les compétences en matière d'organisation pour aider les femmes à être politiquement plus efficaces.

■ **KIRGHIZISTAN** : L'association pour des initiatives juridiques en faveur des femmes, qui réunit des parlementaires de sexe féminin, des spécialistes

UNDP BANGLADESH

des questions d'égalité des sexes et des militantes d'organisations non gouvernementales féminines, a joué un rôle majeur pour soutenir les groupes de femmes parlementaires, notamment dans des domaines comme le renforcement des capacités, afin de pouvoir procéder à l'analyse des projets de loi.[61]

(g) Forger des partenariats stratégiques avec les organisations issues de la société civile

Les coalitions entre femmes politiques et société civile sont utiles pour promouvoir une cause. Dans de nombreux cas, surtout lorsque les partis cherchent à modifier la Constitution ou à promulguer des lois en faveur de la participation politique des femmes, des militantes politiques ont travaillé en étroite collaboration avec les organisations de la société civile pour atteindre leurs objectifs. D'autres fois, les OSC et associations féminines ciblent stratégiquement les adhérentes pour plaider en faveur des changements souhaités. Dans les deux cas, les OSC sont en mesure de faire pression sur les pouvoirs publics et de mobiliser l'opinion publique en faveur d'une réforme.

■ **MAROC** : Des OSC nationales et internationales ont collaboré pour réunir les adhérentes de plusieurs partis politiques, pour pousser à la création d'un groupe parlementaire féminin et pour établir des stratégies de soutien à une loi sur les quotas.

■ **PÉROU** : Une coalition d'associations féminines surfant sur la vague de nouveaux quotas en Amérique latine a pu travailler avec des militantes de différents partis et plaider pour l'adoption d'une loi sur des quotas.

■ **SLOVÉNIE** : Une coalition multipartite de dirigeantes politiques et autres personnalités a réussi à obtenir l'adoption d'un amendement constitutionnel garantissant de façon temporaire une représentation égale des femmes et des hommes en politique. Cela s'est traduit par un quota de 40 % pour toutes les listes électorales lors des élections européennes de 2004.[62]

(h) Sensibiliser les membres des partis et travailler en partenariat avec les hommes

Pour institutionnaliser l'égalité des sexes, il faut que les adhérents mettent en pratique les politiques et procédures adoptées par leur parti, surtout s'ils font partie d'un groupe parlementaire. Les ambitions affichées du parti, comme les objectifs concrets qu'il adopte ou les engagements politiques qu'il prend, ne signifient pas grand-chose si les membres du parti, hommes ou femmes, ne les soutiennent et ne les adoptent pas. Comme ils sont majoritaires dans la plupart des parlements et dominent dans les instances dirigeantes des partis, les hommes sont des partenaires essentiels pour aboutir au changement. Cela nécessitera peut-être des processus de formation interne afin de sensibiliser les adhérents, en particulier de sexe masculin, à l'égalité hommes-femmes. Les formations que reçoivent généralement les nouveaux élus au moment de leur entrée au Parlement devraient comprendre des modules sur ce sujet.

L'appui et les aspirations de la direction du parti sont extrêmement importants à cet égard. En **ESPAGNE**, le chef du PSOE, Zapatero, s'est lui-même décrit comme un féministe convaincu et a, de ce fait, modifié la perception du féminisme dans la classe politique espagnole. Cela a eu un effet de dominos, les femmes étant dorénavant considérées comme les égales des hommes au sein du parti, et leurs opinions étant prises en considération autant que celles de leurs homologues masculins.

CONCLUSION

UNDP KENYA

La prise en compte du point de vue des femmes et leur participation à la vie politique sont des conditions *sine qua non* d'un développement démocratique et contribuent à la bonne gouvernance. Or, les partis politiques sont les principaux moteurs de la participation à la vie de la Cité. Il est sans doute dans leur intérêt, tant d'un point vue politique que financier, de promouvoir activement les initiatives favorables à l'émancipation des femmes tout au long du cycle électoral. S'ils les soutiennent officiellement et ouvertement, notamment en entreprenant des réformes, ils peuvent en tirer toute une série d'avantages politiques et pratiques : faire évoluer l'opinion publique, élargir leur base, attirer de nouveaux membres, accroître leur financement public et améliorer leur image à l'étranger.

On ne surmontera les obstacles à la participation des femmes à la vie politique qu'avec l'appui officiel des partis. Les préjugés sexistes existent dans tous les pays du monde et se reflètent dans la vie sociale, politique et économique. Dans de

nombreux pays, on continue de tout faire pour empêcher les femmes d'entrer en compétition directe avec les hommes, d'apparaître en public ou de participer à des échanges publics. On leur assigne plutôt des rôles qui les éloignent des processus décisionnels.

De tels préjugés ne font que nourrir et perpétuer le statut économique inférieur des femmes et leur pauvreté relative dans le monde entier. Or ce sont là des facteurs, parmi les plus importants et les plus immédiats, qui font obstacle à leur participation politique à n'importe quel stade du cycle électoral. Par exemple, elles disposent de moins de ressources (voire d'aucune) et ne peuvent donc financer elles-mêmes une campagne pour l'investiture du parti ou pour une fonction élective. Elles ont accès à moins de ressources, comme le financement extérieur, la documentation, les réseaux d'influence, les modèles auxquels elles peuvent s'identifier et les mentors expérimentés. Au sein des partis, on constate l'effet de ces préjugés dans le faible nombre de postes à responsabilité ou décisionnels occupés par des femmes.

En revanche, ces dernières sont très nombreuses à occuper des positions ou à s'impliquer dans des activités de soutien au niveau local ou d'appui aux dirigeants masculins. Les postes de pouvoir sont souvent informels et centralisés au sein des partis politiques, ils s'appuient sur des relations et des réseaux d'influence établis de longue date, qui restent inaccessibles aux nouveau-venus et en particulier aux femmes. À partir du moment où celles-ci n'ont pas accès au savoir institutionnel et mémoriel de ces réseaux, qu'elles ne disposent que de ressources très limitées, qu'elles ne trouvent que peu de mentors ou de modèles auxquels elles peuvent s'identifier, et parfois même ne peuvent compter que sur un soutien limité de la part de leur famille ou de leur communauté, on comprend que leur présence reste bien inférieure à celle des hommes au sein des partis politiques.

Les femmes doivent affronter une multitude d'obstacles pour faire de la politique ou rejoindre un parti, mais diverses mesures peuvent les aider à surmonter ceux-ci à divers niveaux et moments du cycle électoral. Ce guide montre comment, avec des stratégies ciblées, un nombre plus important de femmes peut accéder à des postes à responsabilité et y demeurer. Les stratégies qui ont donné de bons résultats sont basées sur une modification en profondeur du système politique, sur une réforme à l'intérieur des partis ou encore sur le renforcement des capacités des femmes. Un nombre important de cas montrent que les réformes destinées à accroître la participation des femmes au sein des partis se doublent d'initiatives visant à améliorer la prise en compte des questions liées au genre dans les programmes politiques. Les stratégies les plus significatives combinent une réforme des institutions politiques et un appui ciblé aux militantes du parti, aux candidates et aux élues afin de prendre en compte les problèmes socio-économiques et de capacités auxquels elles sont confrontées.

On a pu constater dans le monde entier qu'un point de départ en valait un autre, pour autant qu'il y ait une réelle volonté d'arriver à l'égalité entre les sexes. Les partis qui ont réussi à cet égard ont été créatifs dans leur volonté de promouvoir les femmes et ont opté pour des approches adaptées à leur histoire et leur contexte propres. Il faut cependant noter qu'en dépit de la diversité des stratégies et des approches, certaines mesures comme les quotas se sont avérées efficaces partout pour permettre aux femmes d'accéder à des postes à responsabilité.

Les auteurs de ce guide s'étaient fixé comme objectif de fournir une liste concise et accessible de stratégies potentielles correspondant aux différentes phases du cycle électoral, ainsi que des exemples pratiques tirés des études de cas. Ils espèrent que les membres des partis politiques, et en particulier leurs dirigeants, les organisations de la société civile et ceux qui militent pour l'égalité des sexes y puiseront de bonnes raisons d'encourager la participation politique des femmes. Ils espèrent aussi que ce guide sera utile aux acteurs qui voudraient savoir comment procéder pour promouvoir la présence de femmes au sein des partis politiques.

NOTES

1. Inter-Parliamentary Union, *Women in Parliaments: World and Regional Averages*, available at http://www.ipu.org/wmn-e/world-arc.htm, 2011.
2. Union interparlementaire, *Les objectifs de Pékin ne sont toujours pas atteints*, communiqué de presse, 3 mars 2010, http://www.ipu.org/press-f/gen336.htm.
3. Service du protocole et de la liaison des Nations Unies, *Chefs d'État et de gouvernement*, Liste publique, 9 août 2011.
4. Julie Ballington (2008), *Égalité en politique : enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements, Union inter-parlementaire*, Genève, Suisse, 2008.
5. ACE, *The Electoral Cycle Approach,* available at http://aceproject.org/ace-en/focus/focus-on-effective-electoral-assistance/the-electoral-cycle-approach.
6. Adapté de Linda Maguire, *Electoral Cycle Approach: Session III, présenté lors d'une réunion mondiale du PNUD sur la pratique de soutien au cycle électoral*, Gaborone, Botswana, 2 mars 2011.
7. ACE, *Rôles et définition des partis politiques,* ACE, Réseau du savoir électoral, http://aceproject.org/ace-fr/topics/pc/pca/pca01/roles-et-definition-des-partis-politiques
8. ACE, *Partis politiques et candidats : Principes directeurs,* ACE, Réseau du savoir électoral, http://aceproject.org/ace-fr/topics/pc/principes-directeurs?set_language=fr
9. ACE, *Fonctionnement interne des partis politiques,* ACE, Réseau du savoir électoral, http://aceproject.org/ace-fr/topics/pc/principes-directeurs?set_language=fr
10. Beatriz Llanos et Kristen Sample (2009), *From Words to Action: Best Practices for Women's Participation in Latin American Political Parties,* IDEA, http://www.idea.int/publications/from_rhetoric_to_practice/en.cfm.
11. Teresa Sacchet (2005), *Political Parties: When Do They Work for Women?* Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la promotion de la femme, Commission économique pour l'Afrique (CEA), *Réunion du Groupe d'experts sur l'égale participation des femmes et des hommes dans la prise de décision, avec une emphase particulière sur la participation et le leadership politiques*, 24-27 octobre 2005, Addis Abeba, Ethiopie, 12 décembre 2005. http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/eql-men/docs/EP.10_rev.pdf.
12. Status du CDU, Article 15. Voir International IDEA, UIP, & Université de Stockholm, *La base de données mondiale des quotas de femmes,* http://www.quotaproject.org/fr/systemParty.cfm
13. Constitution du Congrès national africain : http://www.anc.org.za/show.php?id=207.
14. Llanos & Sample (2009), op. cit. p. 32.
15. iKNOWPolitics (2007). *Consolidated Response on Establishing Women's Party Sections,* http://www.iknowpolitics.org/node/3527.
16. Ibid.
17. Richard E. Matland et Kathleen A. Montgomery (2003), "Recruiting Women to National Legislatures: A General Framework with Applications to Post-Communist Democracies," in Richard E. Matland and Kathleen A. Montgomery (eds.), *Women's Access to Political Power in Post-Communist Europe,* Oxford University Press, Oxford, p. 21 et Julie Ballington et Richard Matland (2004), "Enhancing Women's Participation in Electoral Processes in Post-conflict Countries," OSAGI & DPA Expert Group Meeting, New York.
18. Richard Matland (1998). "Enhancing Women's Political Participation: Legislative Recruitment and Electoral Systems," in International IDEA, *Women in Parliament: Beyond Numbers,* IDEA: Stockholm, Suède, 1998, p. 70.
19. Julie Ballington et Richard Matland (2004), op. cit.
20. Julie Ballington (2004), "Strengthening Internal Political Party Democracy: Candidate Recruitment from a Gender Perspective", *How to Strengthen Internal Party Democracy?* World Movement for Democracy, Durban, Afrique du Sud, 2004.
21. Ballington, Julie, 'Implementing Affirmative Action: Global Trends,' *IDS Bulletin Special Issue: Quotas: Add Women and Stir?* Volume 41, Issue 5, September 2010, pp. 11–16.
22. International IDEA, UIP, & Université de Stockholm.
23. Ibid.
24. Ballington, 2010, op. cit.
25. International IDEA, UIP & Université de Stockholm, *La base de données mondiale des quotas de femmes,* http://www.quotaproject.org
26. Llanos & Sample, 2009, op. cit.
27. Ghana Web, *Parties Issue Recommendations in Favour of Women in Governance*, http://www.ghanaweb.com, 14 février 2011.
28. Internationale socialiste des femmes, http://www.socintwomen.org.uk/fr/resolutions/20100618-andorra-pgedfsed.html, 2010.

29. Julie Ballington (2008), *Égalité en politique : enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements, Union interparlementaire,* Genève, 2008, p. 18.
30. Ballington & Matland, 2004, op. cit.
31. International IDEA, *Funding of Political Parties and Election Campaigns,* Stockholm, Sweden, 2003, p. 83.
32. Ballington & Matland, 2004, op. cit.
33. Luchsinger, Gretchen, & Ruth Meena, *Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes : Un guide de soutien du PNUD,* PNUD, New York, USA, 2007, p. 11.
34. Munroe, Susan, 'Riding,' *About.com: Canada Guide,* http://canadaonline.about.com/cs/elections/g/riding.htm.
35. Ballington, 2003, op. cit., p. 163.
36. Institut National Démocratique, *Women Gain Political Ground in Burkina Faso,* http://www.ndi.org/node/15464, 19 mai 2009.
37. Ballington, Julie, *Gender Equality in Political Party Funding,* document présenté dans le cadre de l'atelier "Is Financing an Obstacle to the Political Participation of Women?" sponsorisé par le Forum interaméricain sur les Partis politiques, OEA : Washington, D.C., USA, 16 décembre 2003.
38. Le projet de loi était en cours de discussion au moment de la publication de ce rapport. Voir *Minister Hogan publishes the General Scheme of the Electoral (Amendment) (Political Funding) Bill 2011,* Merrion Street, juin 2011, http://www.merrionstreet.ie.
39. Ghana Web, 2011, op. cit. *Ces propositions ont été faites au cours d'un atelier intitulé Manuel à l'intention des femmes afin d'améliorer leur représentation parlementaire,* qui s'est tenu à Accra, Ghana, février 2011.
40. Llanos & Sample, 2009, op. cit., p. 35.
41. ACE, *Rôles et définition des partis politiques.*
42. Ballington, 2008, op. cit.
43. iKNOW Politics, , 2008.
44. On trouvera des interviews avec diverses candidates et politiciennes parlant de leur expérience personnelle sur le site de l'International Knowledge Network of Women in Politics.
45. UIP, *Egalité en politique : Aperçu des conclusions principales,* UIP, Genève, Suisse, 2008 http://www.ipu.org/PDF/publications/equality08-chart-f.pdf.
46. Llanos & Sample, 2009, op. cit.
47. Nations Unies, DOMP/DAM–DAP, *Directives communes – Développement du rôle des femmes dans les processus électoraux d'après conflits,* New York, USA, 2007, p. 35.
48. ACE, *Les partis comme observateurs électoraux,* Réseau du savoir électoral ACE.
49. OSCE/BIDDH, *Manuel d'observation des élections,* OSCE/BIDDH, Varsovie, Pologne, 2004, p. 40.
50. ANC Women's League, *ANCWL outreach empowerment programme in full swing,* http://www.anc.org.za/wl/show.php?id=8194, 28 avril 2011.
51. Nations Unies, DOMP/DAM–DAP, *Directives communes – Développement du rôle des femmes dans les processus électoraux d'après conflits,* New York, USA, 2007, p. 31.
52. Ibid.
53. Ballington, 2008, op. cit.
54. Ibid.
55. Ibid.
56. Ibid.
57. Hijab, Nadia, *Points d'entrée rapides sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dans les groupes de gouvernance démocratique,* PNUD, New York, USA, 2007, p. 22.
58. Ballington, 2008, op. cit., p. 50.
59. Ghana Web, op. cit.
60. Ballington, 2008, op. cit.
61. Voir http://www.awli-kg.org/en/ pour de plus amples informations.
62. Lokar, Sonja, 'A Short History of Quotas in Slovenia,' présenté à la conférence *The Implementation of Quotas: European Experiences Conference,* International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)/Central Eastern European (CEE) Network for Gender Issues, Budapest, Hongrie, 22–23 October 2004.

ANNEXES

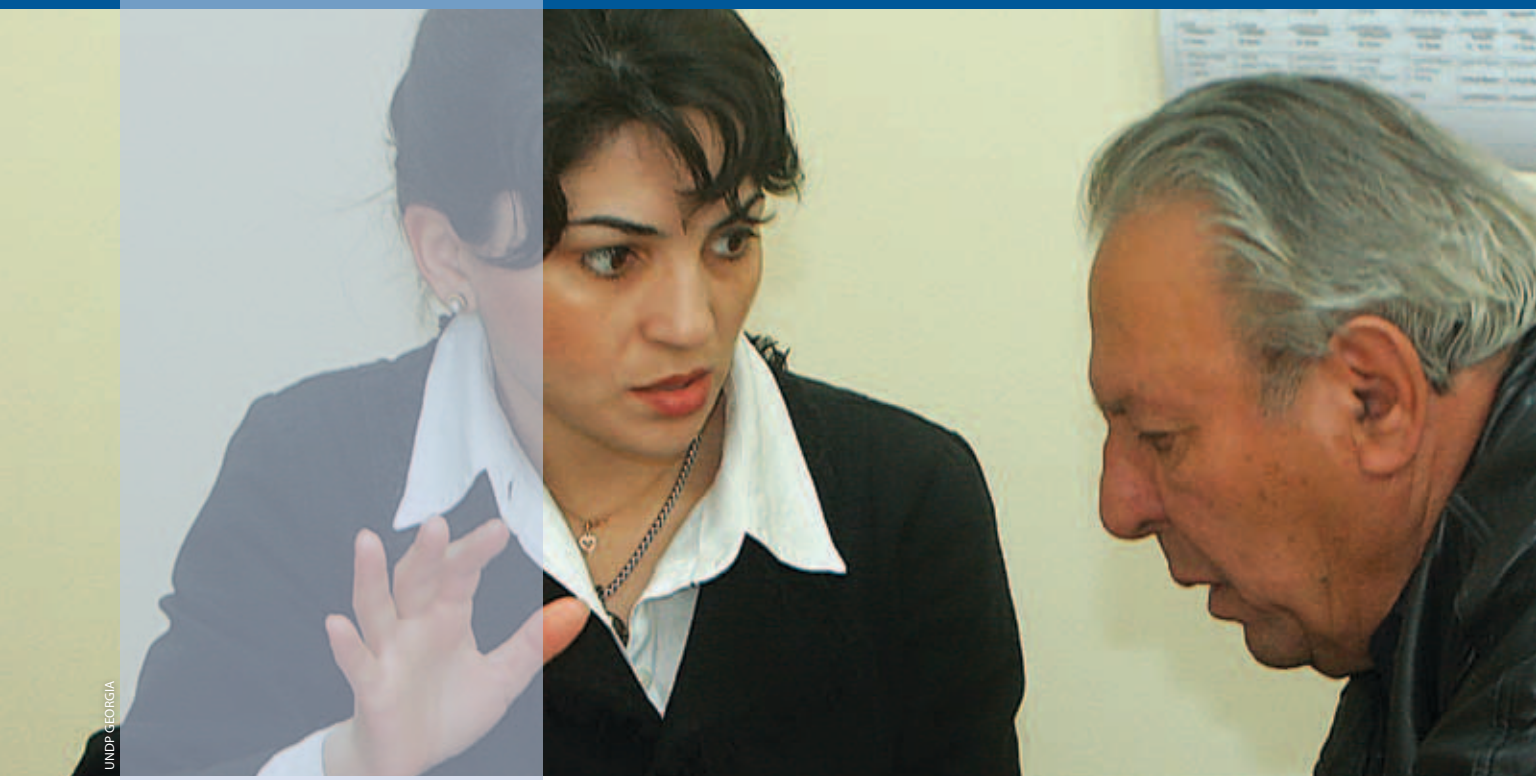

UNDP GEORGIA

ANNEXE 1 – LISTE DES CAS D'ÉTUDE

On trouvera ci-dessous les 20 études commandées par le PNUD (et menées par le NDI en 2009-2010). On y a puisé un bon nombre des exemples fournis dans le présent *Guide*. Dans certains cas, les exemples ont été tirés d'autres travaux pour illustrer un point précis.

PAYS	TITRE	EXEMPLE	MOTS CLÉS
Arménie	Création d'une coalition pour favoriser la mise en place de quotas	Forum pour le leadership des femmes (organisation de la société civile)	Mobilisation des femmes Quotas légaux
Australie	Quotas au sein du parti et réseaux de récolte de fonds pour promouvoir les progrès des femmes en politique	Parti travailliste australien	Quotas internes au parti Réseaux de collecte de fonds
Burkina Faso	Quotas volontaires ou légaux au sein du parti	Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP)	Quotas volontaires Quotas légaux Mécanismes de financement
Cambodge	Organisation d'une branche féminine pour promouvoir les femmes au sein du parti et à des postes électifs	Parti Sam Rainsy (SRP)	Mobilisation des femmes Campagne de soutien aux candidates
Canada	Soutien aux candidates par le biais de réseaux de récolte de fonds et des règles d'investiture	Parti libéral	Réseaux de récolte de fonds Règles pour l'investiture des candidats Programme du parti
	Recrutement diversifié des candidats et subventions pour les dépenses de campagne	Nouveau parti démocrate (NPD) (encadré)	Investiture des candidats Dépenses de campagne
Croatie	Appui de la branche féminine en faveur des quotas de candidates et formation pour le renforcement des capacités	Parti social démocrate (PSD)	Mobilisation des femmes Section féminine Quota interne au parti
El Salvador	Stratégies encourageant la participation des femmes à la vie politique après la libération du pays	Front de libération nationale Farabundo Marti (FMLN) Association des parlementaires et anciennes parlementaires salvadoriennes (ASPARLEXAL)	Organisation interne du parti Quotas volontaires Réseau de femmes parlementaires
Inde (encadré)	Quotas, réserves et partis politiques	Général Parti Bharatiya Janata Party (BJP)	Sièges réservés au parlement
Indonésie (encadré)	Recrutement de candidates et quotas pour les partis politiques	Parti indonésien de lutte démocratique (PILD)	Recrutement de candidates
Mexique	Soutien à la représentation des femmes par le biais de quotas et de fonds d'État pour la formation	Parti d'action nationale (PAN)	Mobilisation des femmes Financement des candidates Quotas internes au parti
Maroc	Militantisme multipartite pour promouvoir les quotas de candidates	Union des forces populaires (USFP)	Quota de candidates Mobilisation des femmes Politiques du parti
Pérou (encadré)	Coalition d'organisations féminines ciblant les dirigeants de parti pour obtenir leur adhésion au quota	Général	Quotas
Rwanda	Utilisation de la Constitution pour institutionnaliser les avancées obtenues par les femmes après un conflit	Front patriotique rwandais	Quotas volontaires et légaux Mobilisation des femmes

PAYS	TITRE	EXEMPLE	MOTS CLÉS
Serbie (encadré)	Mobilisation de la section féminine en faveur de changements politiques	G17 Plus	Mobilisation des femmes Branche féminine
Afrique du Sud	Modification du Programme pour passer d'un mouvement de libération à un parti ayant une influence politique	Congrès national africain	Mobilisation des femmes Quotas volontaires
Afrique australe (encadré)	Leçons régionales sur les moyens permettant de profiter des périodes de transition et d'institutionnaliser les pratiques du parti en matière d'égalité des sexes	Mozambique (Front de libération du Mozambique, FRELIMO) Namibia Maurice	--
Espagne	Travail en partenariat avec les hommes pour modifier l'environnement politique à l'égard des femmes	Parti socialiste (PSOE)	Partenariat avec les hommes Quotas internes Mobilisation des femmes
Timor-Leste (encadré)	Création de mesures incitatives pour faire progresser le recrutement des candidates	UNTAET	Quotas Temps d'antenne
R-U	Nomination de candidates à des sièges qu'elles ont des chances d'emporter	Parti conservateur	Investiture de candidates Réforme de la politique du parti
USA	Réseaux de collecte de fonds et politique d'égalité des sexes pour les congrès du parti	Parti démocrate	Mobilisation des femmes Réseaux de récolte de fonds Organisation du parti

ANNEXE 2 – PAYS COMPTANT 30% DE FEMMES AU SEIN DE LEUR PARLEMENT ET EXEMPLES DE QUOTAS

(dans les Chambres basses ou uniques)

PAYS	% DE FEMMES	QUOTA
Rwanda	56.3	Sièges réservés : 30% de femmes Quotas volontaires de candidates
Andorre	53.6	Sans objet
Suède	45.0	Quotas volontaires de candidates
Afrique du Sud	44.5	Quotas volontaires de candidates
Cuba	43.2	Sans objet
Islande	42.9	Quotas volontaires de candidates
Finlande	42.5	Sans objet
Norvège	39.6	Quotas volontaires de candidates
Belgique	39.3	Quotas légaux de candidates sur les listes des partis
Pays-Bas	39.3	Quotas volontaires de candidates
Mozambique	39.2	Quotas volontaires de candidates
Angola	38.6	Quotas légaux d'au moins 30% de chaque sexe sur les listes des partis
Costa Rica	38.6	Quotas légaux de 40% de chaque sexe sur les listes des partis
Argentine	38.5	Quotas légaux de candidates sur les listes des partis
Danemark	38.0	Sans objet
Espagne	36.6	Quotas légaux de candidats de 40% minimum pour chaque sexe
Tanzanie	36.0	Sièges réservés : 30% de femmes
Ouganda	34.9	Sièges réservés pour les femmes (et autres groupes)
Nouvelle Zélande	33.6	Quotas volontaires de candidates
Népal	33.2	Quotas légaux de 33% de candidates sur les listes des partis
Allemagne	32.8	Quotas volontaires de candidates
Équateur	32.3	Quotas légaux de candidates sur les listes des partis
Burundi	32.1	Quotas légaux de 30% de candidates sur les listes des partis
Belarus	31.8	Sans objet
ex-République yougoslave de Macédoine	30.9	Quotas légaux : sur les listes de candidats, une position sur trois sera réservée au sexe le moins bien représenté
Guyana	30.0	Quotas légaux de 33% de candidates sur les listes des partis

Source : Tableau adapté de *Quota Project : La base de données mondiale des quotas de femmes*, disponible sur http://www.quotaproject.org/fr/country.cfm, consulté le 16 septembre 2011 et Union interparlementaire, http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm, août 2011

« IL EST ESSENTIEL D'ARRIVER À UNE PARTICIPATION ÉGALE DES FEMMES DANS LES INSTANCES DES PARTIS POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES EN LEUR SEIN – ET ENSUITE, DANS L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ. »

Programme des Nations Unies
pour le développement
Bureau pour les politiques
de développement
One United World Plaza
New York, NY, 10017 USA
Tel. +212 906 06305

Pour plus d'information :
www.undp.org/governance

Institut National Démocratique
pour les affaires internationales
455 Massachusetts Ave, NW, 8th Floor
Washington, DC 20001-2621
Tel. +1 202 728 5500

Pour plus d'information :
http://www.ndi.org

ISBN 978-0-9848059-2-1